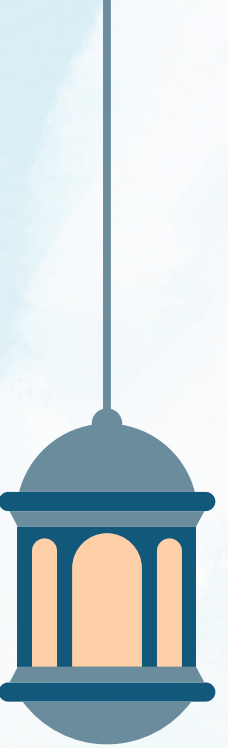
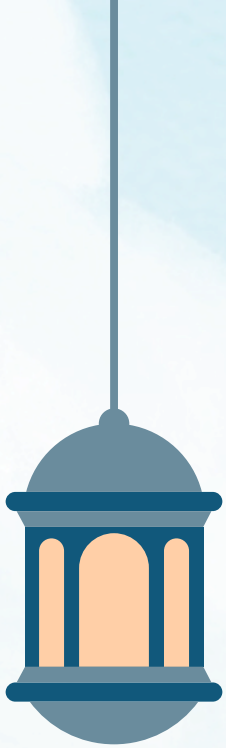


# Mon essentiel

# Hajj

CE DOCUMENT EST  
GRATUIT





# Sommaire

|                                                |       |
|------------------------------------------------|-------|
| 1. Introduction                                | 3     |
| 2. Checklist pratique du pèlerin               | 4 -9  |
| 3. Les vertus du Hajj                          | 10-12 |
| 4. Cinq points importants pour un Hajj réussi  | 13-19 |
| 5. Les piliers, obligations et sunnahs du Hajj | 20-23 |
| 6. Les essentiels de l'Ihram                   | 24-28 |
| 7. Les types de Hajj                           | 29-35 |
| - Tamattu                                      |       |
| - Ifrad                                        |       |
| - Qiran                                        |       |
| 8. Les rites expliqués                         | 36-49 |
| - L'Ihram                                      |       |
| - La Omra                                      |       |
| - Le Tawaf                                     |       |
| - Le Sa'i                                      |       |
| - Jour de Tarwiyah (8 Dhul-Hijjah)             |       |
| - Arafat (9 Dhul-Hijjah)                       |       |
| - Muzdalifah                                   |       |
| - Mina                                         |       |
| - Lapidation des Jamarat                       |       |
| - Le sacrifice (al-Hady)                       |       |

## 9. Lexique du Hajj



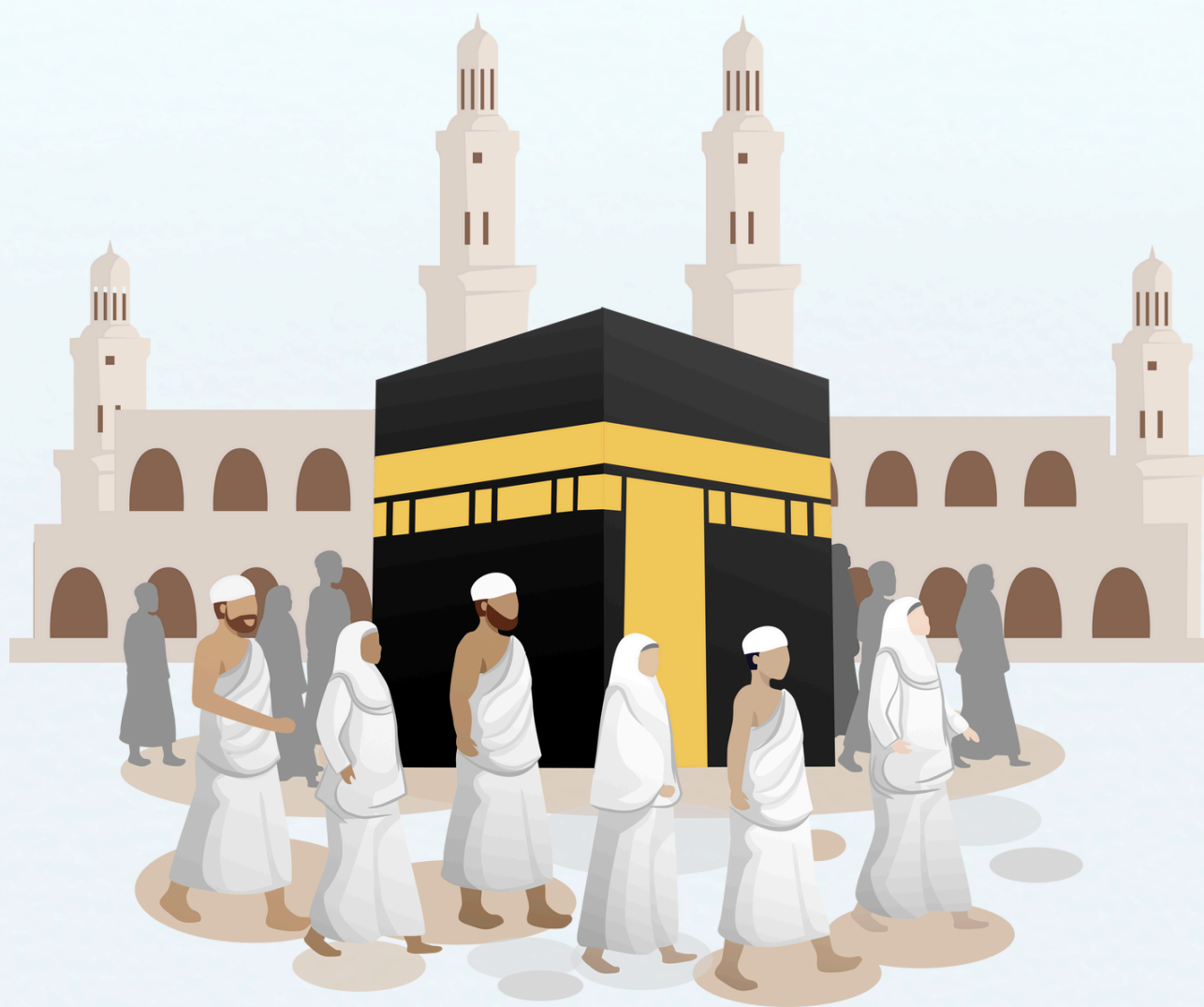




**Louanges à Allah SWT, Seigneur de l'univers, et que la paix et la bénédiction soient sur le Prophète Muhammad ﷺ, sa famille, ses compagnons.**

**Le Hajj, cinquième pilier de l'islam, est une expérience spirituelle profonde, un rappel vivant de notre lien indéfectible avec notre Créateur, et une occasion unique de purifier nos âmes. Ce pèlerinage, prescrit par Allah dans Son infinie sagesse, est un appel à l'unité, à la soumission et à l'amour du Divin. Ce guide a été conçu pour accompagner chaque pèlerin dans l'accomplissement de ce devoir sacré, en offrant des explications claires et conformes à la sunnah du Prophète ﷺ. Nous avons rassemblé des enseignements clairs et des conseils pratiques pour faciliter la compréhension des trois types de Hajj, leurs rites spécifiques, ainsi que les obligations et les sunnah qui les accompagnent.**

**Que ce guide soit une source de lumière pour tous ceux qui entreprennent ce voyage béni. Nous invoquons Allah pour qu'Il vous accorde la sincérité dans vos intentions, l'endurance dans vos efforts, et qu'Il accepte vos actes d'adoration. Qu'Allah fasse de ce Hajj un moment de transformation et un pas vers le Paradis Jannah.**





Ma

# Check list





# Documents et Argent



- ☐ Passeport et Visa
- ☐ Billets d'avion et itinéraire de vol
- ☐ Carte d'identité nationale
- ☐ Carnet de vaccination
- ☐ Autres documents médicaux
- ☐ Copies imprimées et électroniques des documents importants (en cas de perte)
- ☐ Argent liquide (riyal saoudiens et ou dollars) et cartes de crédit







# Vêtements et Accessoires

- ☐ Ihram (pour les hommes) :  
deux pièces de tissu blanc sans coutures
- ☐ Vêtements modestes et confortables pour  
le quotidien
- ☐ Oreiller de voyage ou coussin confortable
- ☐ Pochette tour de cou ou sac banane pour  
garder les documents et argent à portée  
de main
- ☐ Sous-vêtements et chaussettes (slips  
jetables idéalement)
- ☐ Vêtements légers et vêtements chauds  
(selon la saison)
- ☐ Lunettes de soleil et chapeaux ou foulards  
pour se protéger du soleil
- ☐ Chaussures confortables pour marcher  
(idéalement compatible pour les ablutions)
- ☐ Sac à dos (pour Mina)
- ☐ Serviette de bain
- ☐ Tongs pour la douche

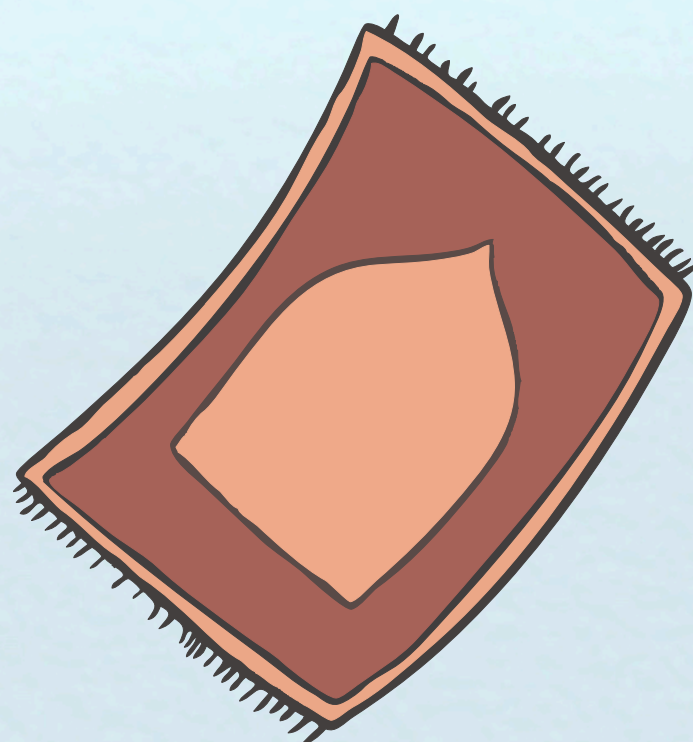




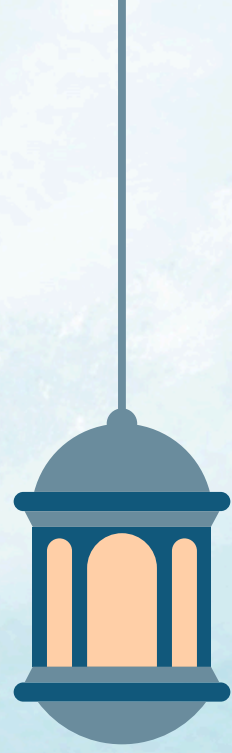
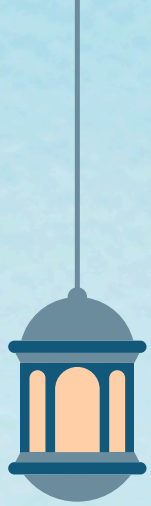
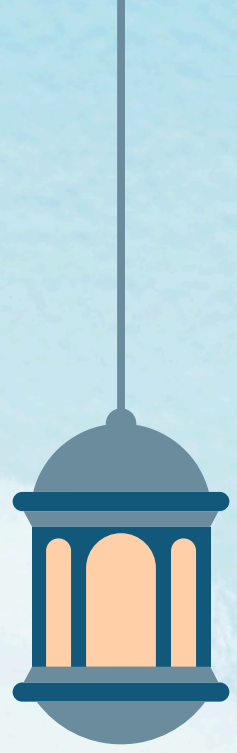
# Religieux



- ☐ Coran ou petit mushaf et livres d'invocations
- ☐ Tapis de prière de poche
- ☐ Livre ou carnet pour réviser les rites et invocations
- ☐ Chaussettes
- ☐ Bloc-notes et stylos pour prendre des notes ou écrire des du'as







## Articles d'hygiène et Santé

- ☐ Produits sans parfum (savon, déodorant, crème, shampoing)
- ☐ Lingettes humides et désinfectantes pour les mains, sans parfum
- ☐ Ciseaux à ongles et rasoir
- ☐ Crème solaire
- ☐ Brosse à dents et dentifrice
- ☐ Médicaments personnels (en quantités suffisantes) et ordonnances
- ☐ Kit de premiers secours (pansements, désinfectant, etc.)
- ☐ Médicaments antidouleurs (Paracétamol, ou autres antalgiques)
- ☐ Masques faciaux et gels antibactériens (sans parfum)
- ☐ Spray nasal ou solution saline (pour la poussière)



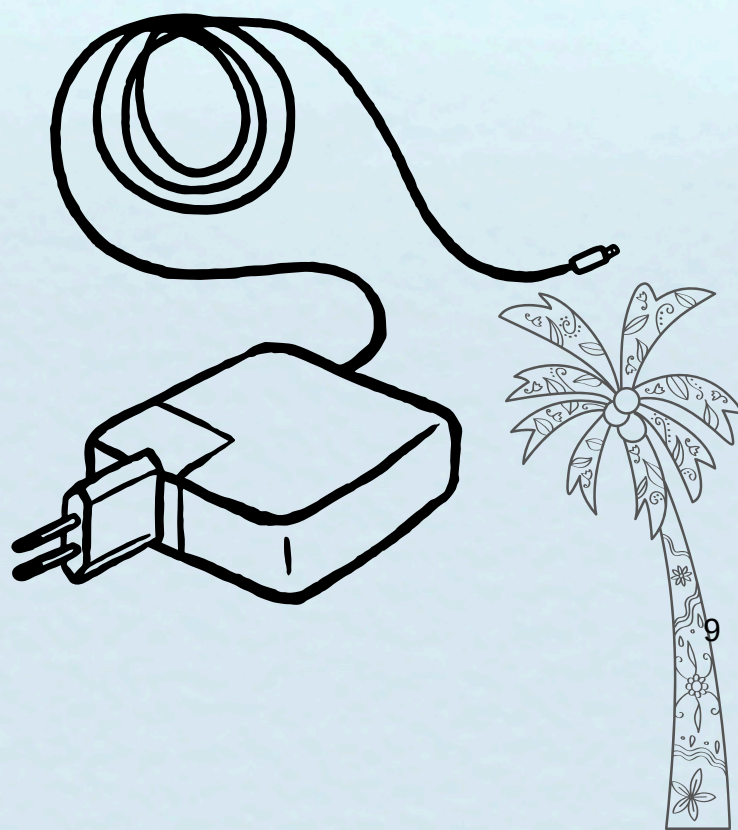




# Électronique et Pratique



- ☐ Téléphone portable et chargeur
- ☐ Adaptateur de voyage pour prises électriques
- ☐ Sac à dos léger pour transporter les essentiels pendant la journée
- ☐ Sachet pour mettre les chaussures à l'entrée des mosquées
- ☐ Bouchons d'oreilles et masque de sommeil
- ☐ Bouteille d'eau réutilisable
- ☐ Multiprises





# Quelques vertus du Hajj





# Quelques vertus du Hajj

L'accès aux Jardins d'Eden, comme le rappelle le célèbre hadith :

D'après Jabir رضي الله عنه, le Prophète ﷺ a dit :

« Le Hajj mabrour n'a pas d'autre récompense que le Paradis ».

Le Hajj purifie l'âme des effets néfastes des péchés :

D'après Abu Hourayra رضي الله عنه, le Prophète ﷺ a dit :

« Quiconque accomplit le Hajj sans avoir de relation sexuelle ni péché, reviendra tel le jour où sa mère l'a mis au monde [sans péché]. » (Rapporté par Boukhari (1521) et par Muslim (1350))



# Quelques vertus du Hajj

Son accomplissement préserve de la pauvreté et du péché :

D'après Abdallah Ibn Mass'oud رضي الله عنه, le Prophète ﷺ a dit :

« Accomplissez fréquemment le Hajj et la Omra car ils éliminent la pauvreté et les péchés comme le soufflet élimine les impuretés du fer, de l'or et de l'argent. Rapporté par Tirmidhi (Sounan n°810) et authentifié par Cheikh Albani

C'est un privilège et un immense honneur de figurer parmi les invités d'Allah SWT !

D'après Omar رضي الله عنه, le Prophète ﷺ a dit :  
« Les pèlerins accomplissant le Hajj et la Omra sont les hôtes d'Allah - Il les a invités et ils ont répondu à Son invitation - s'ils L'invoquent, Il exaucera leurs invocations et s'ils implorent Son pardon, Il le leur accordera. » (Ibn Majah)

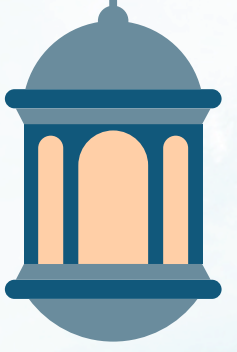


5 points importants

# Pour un Hajj réussi







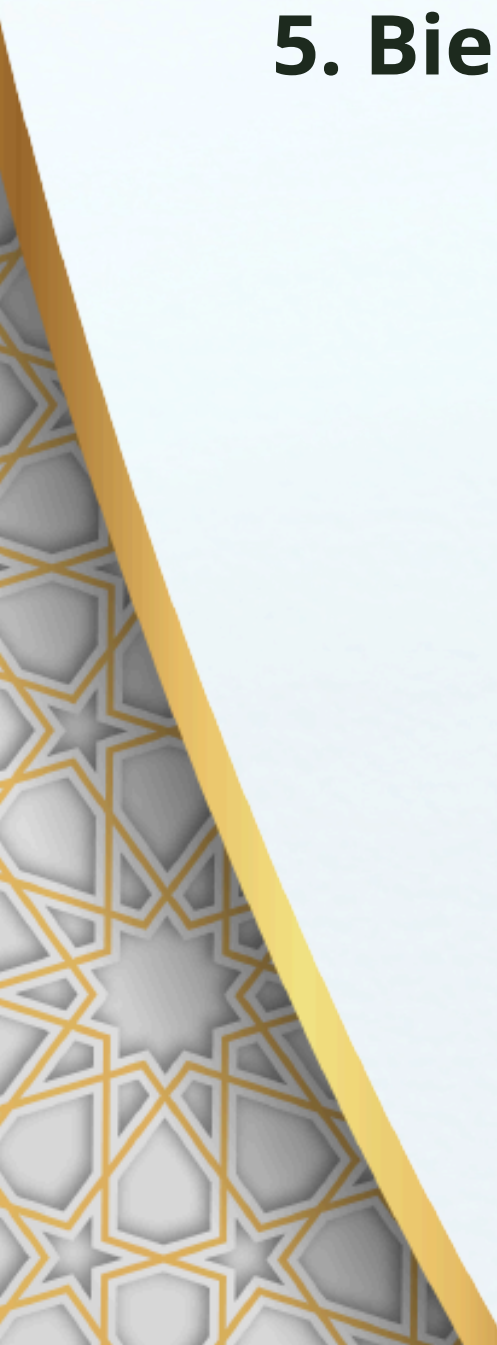
**1. L'intention : le point de départ du Hajj**

**2. Se conformer aux rites du Hajj et éviter l'innovation**

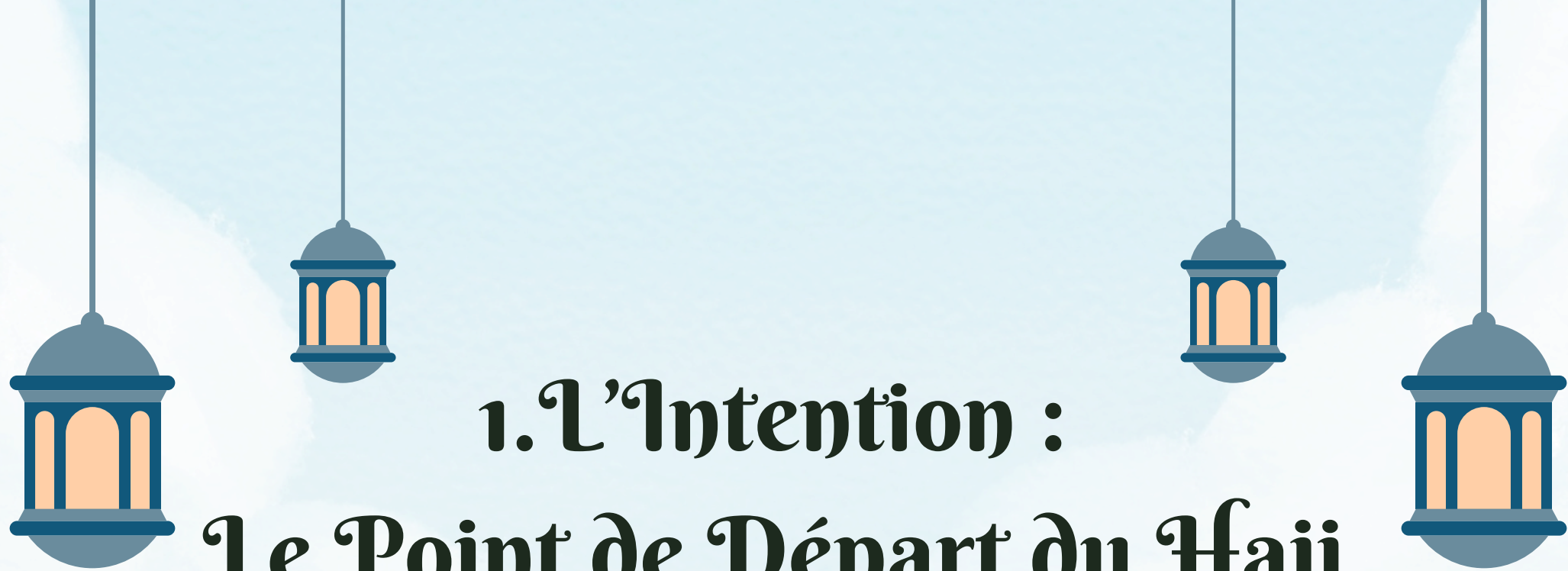
**3. Respect des piliers et comportement du pèlerin**

**4. Éviter le péché sous toutes ses formes**

**5. Bien choisir ses compagnons**







# 1. L'Intention : Le Point de Départ du Hajj

L'intention (Niyyah) constitue le fondement de toute adoration et dans l'accomplissement du Hajj, elle revêt une importance capitale. Le Hajj est un acte d'adoration sincère et d'obéissance absolue à Allah (SWT). Il est primordial de nourrir une intention pure, dédiée uniquement à Allah, conformément au verset suivant :

*« Il ne leur a été commandé, cependant, que d'adorer Dieu, en Lui vouant un culte exclusif, d'accomplir la Salat et d'acquitter la Zakat. Et voilà la religion de droiture. »  
(Sourate 98 : Al-Bayyina, verset 5)*

Le Prophète (que la prière et le salut d'Allah soient sur lui) a également souligné la centralité de l'intention dans les actions, lorsqu'il a dit :

*« Les actes ne valent que par les intentions, et chacun sera rétribué selon son intention. »  
(Rapporté par Al-Boukhari et Mouslim)*

Ainsi, l'intention est l'élément fondamental qui confère une valeur spirituelle aux actions en Islam. Dans le cadre du Hajj, elle transforme chaque rite en une expression profonde de soumission et de dévotion à Allah (SWT), garantissant que ce voyage demeure avant tout une quête spirituelle.







## 2. Se Conformer aux Rites du Hajj et Éviter l'Innovation

Les rites du Hajj sont soigneusement décrits dans la Sunnah du Prophète (que la prière et le salut d'Allah soient sur lui), qui constitue le modèle parfait pour tout musulman dans la pratique de sa foi. Celui qui entreprend le pèlerinage doit veiller à suivre ces rites avec rigueur et sincérité, tout en évitant les innovations (bid'ah) qui pourraient compromettre la validité de son acte d'adoration.

Allah nous exhorte à obéir au Messenger dans le verset suivant :

*« Prenez ce que le Messenger vous donne ; et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous-en. Et craignez Allah, car Allah est dur en punition. »  
(Sourate Al-Hashr, verset 7)*

Le Prophète (que la prière et le salut d'Allah soient sur lui) a également mis en garde contre les innovations dans la religion :

*« Celui qui innove dans notre affaire-ci une chose qui n'en fait pas partie, alors cette chose est rejetée. »  
(Rapporté par Al-Boukhari, n°2697, et Mouslim, n°1718)*

Il est essentiel d'éviter toutes les formes de shirk (association à Allah) durant le Hajj, car elles annulent les actes d'adoration. Soyez prudent face aux informations ou conseils reçus sur les rites : une petite erreur peut parfois annuler la récompense de vos efforts les plus précieux.

Faites preuve de vigilance, de sincérité et d'humilité pour que votre pèlerinage soit accepté par Allah (SWT).





### 3. Respect des Piliers et Comportement du Pèlerin

Le pèlerin doit s'efforcer de respecter et d'accomplir avec rigueur les piliers fondamentaux du Hajj, qui sont :

- *Al-Ihrâm (la sacralisation),*
- *Al-Sây (le va-et-vient entre les monts Safâ et Marwa),*
- *Al-Wuqûf bi Arafât (la station à Arafâ),*
- *Tawâf (les circumambulations autour de la Kâba).*

Ces piliers doivent être exécutés conformément à la sunnah, en suivant les enseignements de la Sunnah, car ils constituent l'essence même du Hajj.

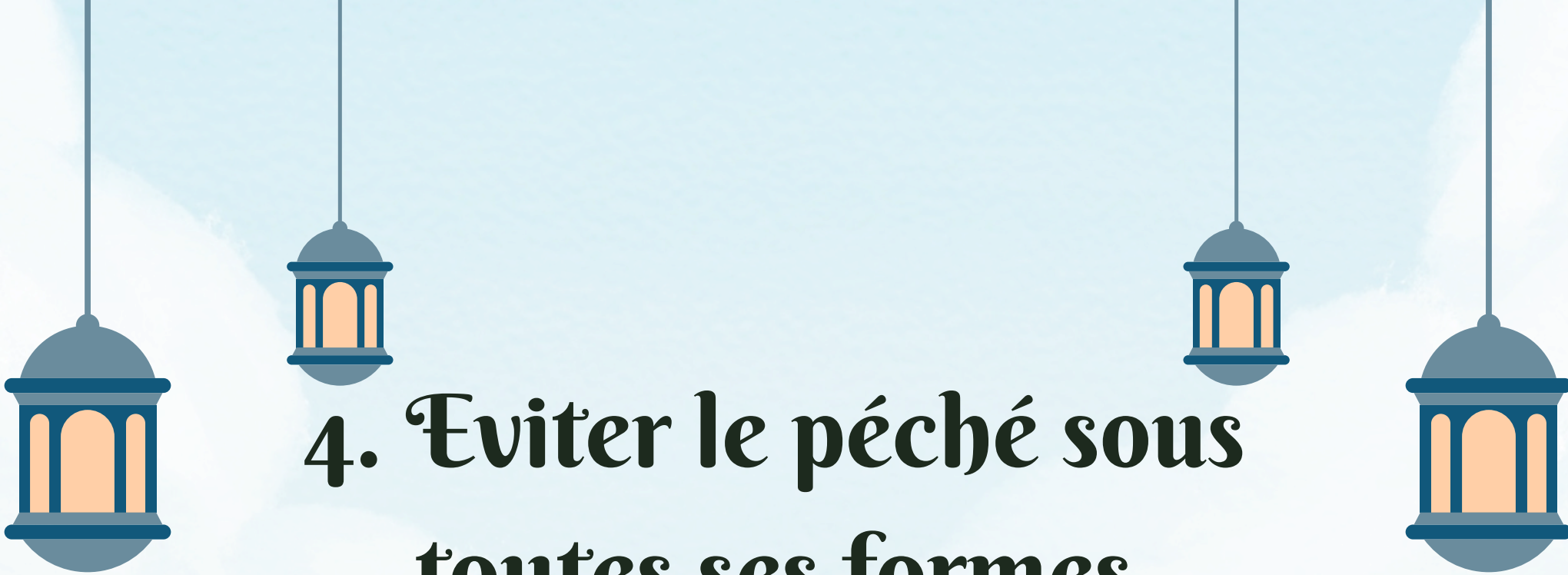
Par ailleurs, le pèlerin doit accorder une grande attention à son comportement durant tout son séjour sur le territoire sacré. Son unique objectif doit être de plaire à Allah (SWT). Pour cela, il lui est recommandé de multiplier les actes d'adoration et les moyens de se rapprocher d'Allah, tels que :

- *les invocations du matin et du soir (douas),*
- *les invocations spécifiques au voyage,*
- *le rappel d'Allah (zikr),*
- *les prières sur le Prophète (que la prière et le salut d'Allah soient sur lui),*
- *les demandes de pardon (istighfar).*

Ces pratiques permettent de nourrir l'âme et d'occuper l'esprit de manière constructive, éloignant ainsi le pèlerin des distractions, des futilités et des préoccupations mondaines susceptibles de le détourner de son objectif spirituel.







## 4. Éviter le péché sous toutes ses formes

Le Hajj et la Omra rappellent aux croyants leur devoir envers Allah (SWT) et leurs semblables. Ces actes d'adoration sont des opportunités uniques pour renforcer les valeurs islamiques, telles que la piété, la justice et l'éloignement des péchés.

Allah (SWT) dit dans le Coran :

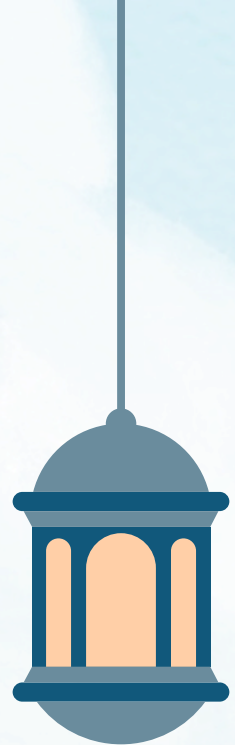
***« Le pèlerinage a lieu dans des mois connus. Si l'on se décide de l'accomplir, alors point de rapport sexuel, point de perversité, point de dispute pendant le pèlerinage. »***

***(Sourate Al-Baqara, verset 197)***

Un Hajj Mabroure repose sur la sincérité, l'abstention des péchés et le respect des lieux sacrés. Accompli dans cet esprit, le pèlerinage devient une source de purification et de renouveau spirituel, rapprochant le croyant de l'agrément divin.







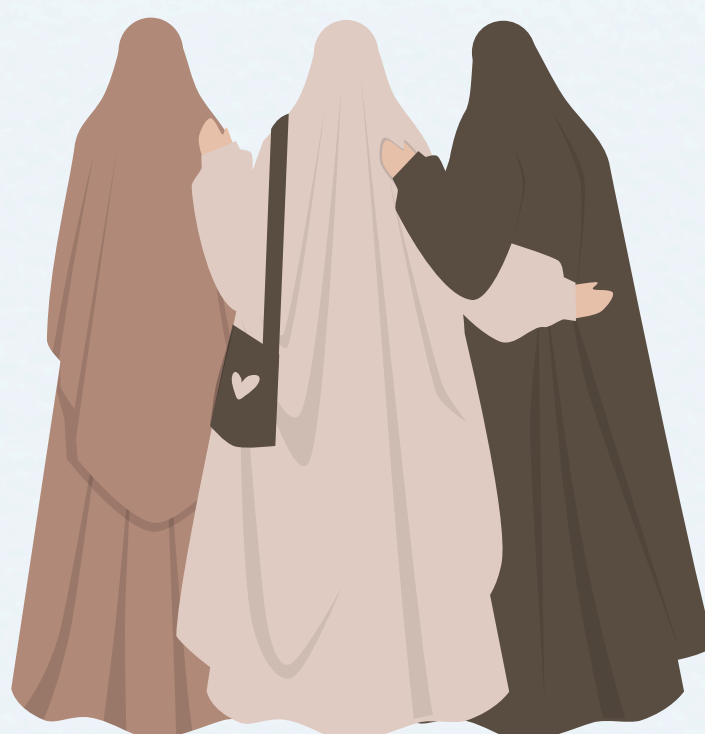
## 5. Bien choisir ses compagnons

Lors du Hajj, le pèlerin doit s'entourer de compagnons vertueux qui l'aideront à rester ferme dans l'obéissance à Allah et à éviter les péchés, maximisant ainsi les bienfaits de son pèlerinage. Il doit éviter la compagnie des personnes négligentes, qui risquent de le détourner de son objectif spirituel.

Le Prophète (que la prière et le salut d'Allah soient sur lui) a magnifiquement illustré cette réalité :

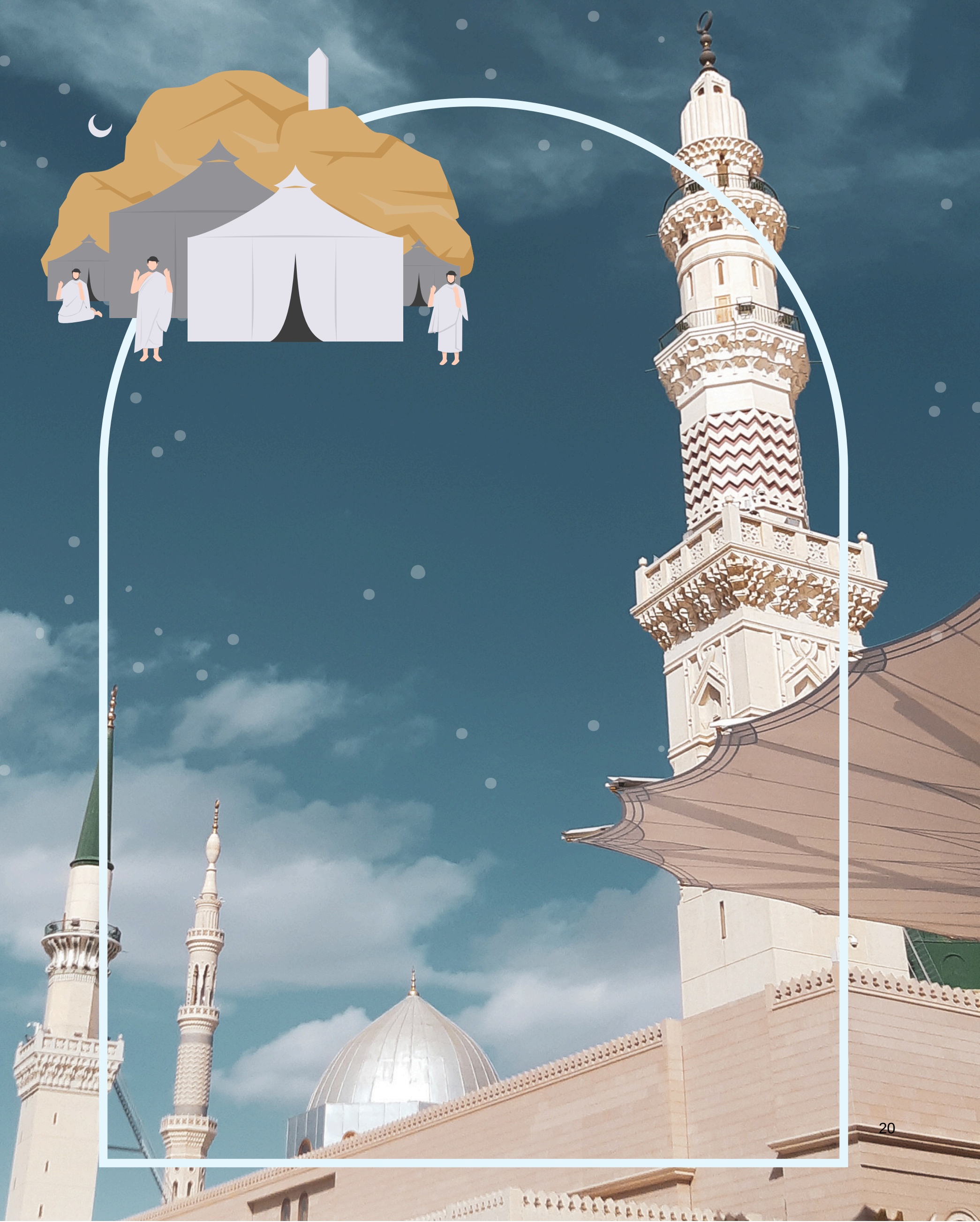
*« L'exemple du compagnon pieux et du mauvais compagnon est comme celui du vendeur de parfum et du forgeron. Le vendeur de parfum peut t'en donner, tu peux lui en acheter, ou simplement profiter de son odeur agréable. Quant au forgeron, il risque de brûler tes vêtements ou de te laisser une mauvaise odeur. »*  
(Rapporté par Al-Boukhari, n°5534, et Mouslim, n°2628)

Ainsi, bien choisir ses compagnons est essentiel pour préserver la pureté et l'intégrité du pèlerinage.

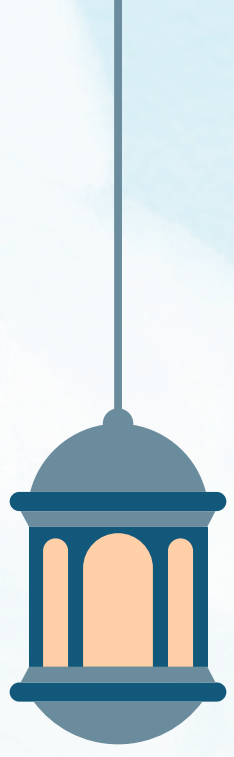




# Piliers, obligations et Actes sunnah du hajj







# Les quatre piliers du pèlerinage

**1. Se mettre en *état de sacralisation (Ihram)* et concrétiser l'intention de commencer les rites conformément au hadith : « Les actes dépendent de l'intention. »**

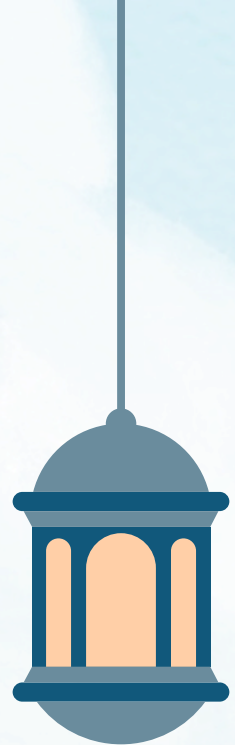
**2. *Stationner à Arafat* en vertu du hadith : « Le pèlerinage, c'est Arafat. »**

**3. Accomplir la *circumambulation de la visite (Tawaf al-Ifadha)* concernée par la parole d'Allah le Très-haut : « Qu'ils effectuent la circumambulation autour de la Maison antique. »**

**4. Effectuer le *Sa'y (va-et-vient) entre As-Safa et Al-Marwa* conformément au hadith : « Faites le Sa'y car Allah vous a prescrit le Sa'y. » (Rapporté par Ahmed).**







# Les sept obligations du pèlerinage

1. *Al-Ihrâm depuis un Miqât*: se rendre au Miqat (lieu fixé pour entrer en état de sacralisation) pour accomplir Al Ihram est un pilier. Le fait de le faire au lieu indiqué à cet effet est une obligation.
2. Stationner à Arafat en vertu du hadith : « Le pèlerinage, c'est Arafat. »
3. *Passer la nuit à Muzdalifah*: Passer plus de la moitié de la nuit à Mouzdalifa pour celui qui y arrive avant minuit.
4. *Passer les nuits de Tashriq à Mina*: durant les trois jours de Tashriq (les 11, 12 et 13 Dhoul-Hijjah), le pèlerin doit rester à Mina, sauf excuse valable.
5. *Lapider les Jamrât*: le pèlerin doit jeter les cailloux sur les stèles à Mina, en commençant par la grande Jamrah le 10 Dhoul-Hijjah, puis sur les trois stèles les jours suivants.
6. *Se raser ou se raccourcir les cheveux*: après le sacrifice ou la lapidation de la grande Jamrah, le pèlerin doit se raser la tête (hommes) ou couper une mèche de cheveux (femmes)..
7. *Le Tawâf al-Wadâ' (d'adieu)*: avant de quitter la Mecque, le pèlerin doit effectuer un Tawâf d'adieu, sauf pour les femmes en période menstruelle ou de lochies.



Le pèlerin ayant opté pour la formule de pèlerinage Tamatou ou Quirane (qui incluent une Omra) doit sacrifier un mouton (Hadye ou offrande) conformément à la parole d'Allah le Très-Haut : « *Celui qui aura profité de son séjour pour effectuer la Omra, en attendant la période du pèlerinage, devra faire une offrande selon ses moyens. Mais s'il n'en a pas, il devra jeûner trois jours pendant le pèlerinage et sept jours une fois rentré chez lui, soit dix jours au total, et cela incombe uniquement à celui dont la famille ne réside pas près de la Mosquée Sacrée.* » Sourate Baqara verset 196.







# Les actes Sunnah (recommandés mais non obligatoires)

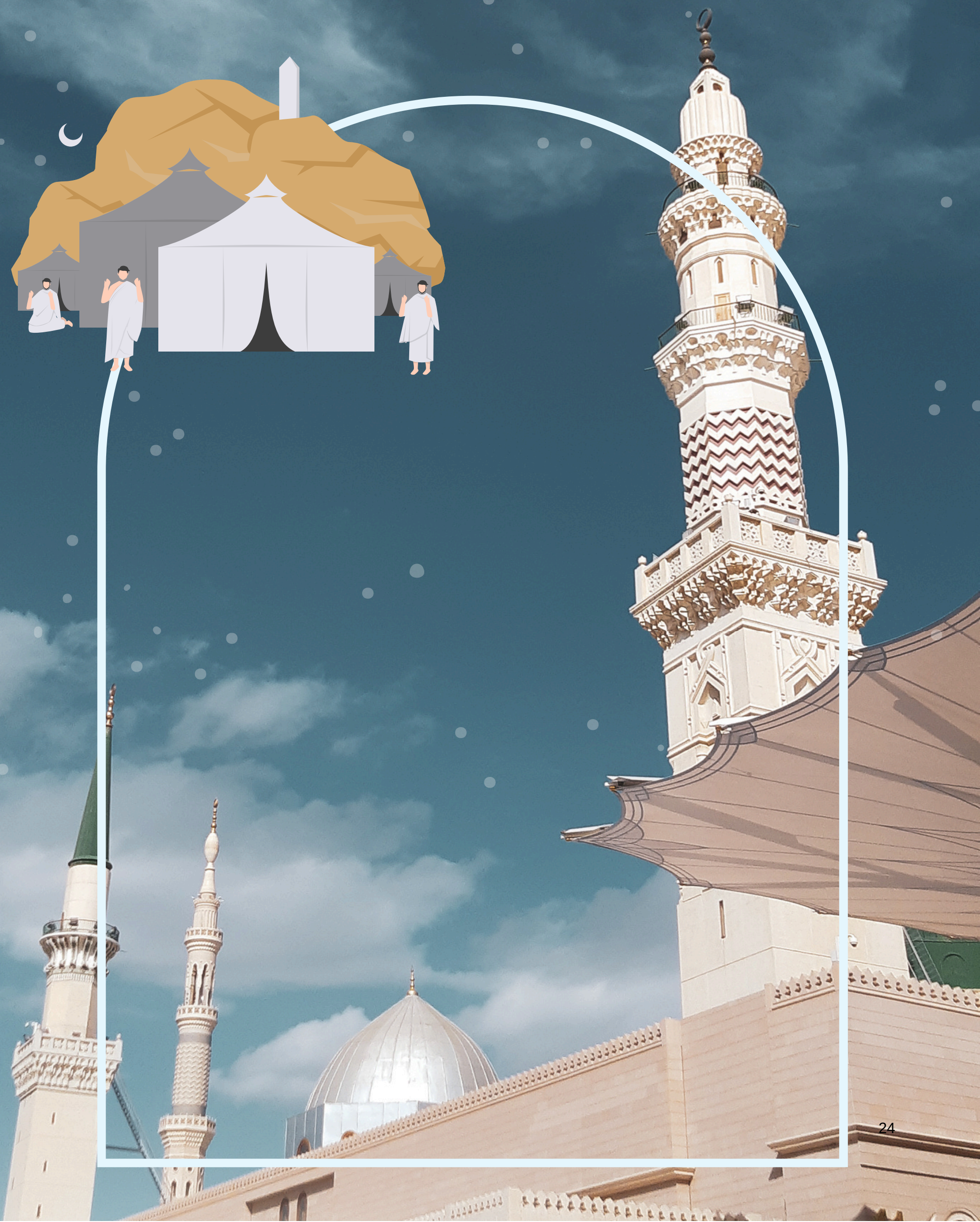
- La circumambulation de l'arrivée autour de la kaaba (Tawaf Al-Qoudoum),
- Passer la nuit à Mina la veille du jour de Arafat,
- Laisser l'épaule droite découverte pendant les trois premiers tours de la circumambulation de l'arrivée et presser le pas pendant ces tours (concerne les hommes),
- Embrasser la pierre noire,
- Faire des Dhikr et invocations,
- Escalader les monts d'As-Safa et d'Al-Marwa.





# Les essentiels de l'Ihram

## Sacralisation







# Ce qui est interdit



- **Couper ou arracher des poils et des ongles:** Il est interdit de se raser, de se couper les cheveux ou de se couper les ongles, sauf en cas de nécessité (par exemple, un ongle cassé qui cause une douleur)



- **Utiliser des parfums:** après être entré en état d'ihram, il est interdit d'appliquer du parfum sur le corps, les vêtements ou les affaires personnelles.



- **Chasser ou tuer des animaux:** Il est interdit de chasser ou de tuer des animaux (sauf pour se protéger en cas de danger immédiat).



- **Contracter un mariage ou y participer:** Il est interdit de se marier, de demander une femme en mariage ou d'assister à un contrat de mariage.



- **Avoir des relations conjugales:** tout acte sexuel est strictement interdit en état d'ihram. Cela inclut également les préliminaires et les paroles ou gestes qui éveillent le désir.



- **Tenir des propos ou commettre des actes incorrects:** Il est interdit de mentir, de se disputer, de se quereller ou de prononcer des paroles vulgaires ou offensantes.



- **Tuer ou endommager la flore de la zone sacrée:** abattre des arbres ou endommager des plantes dans les zones sacrées est interdit.







# Ce qui est interdit

## Aux hommes

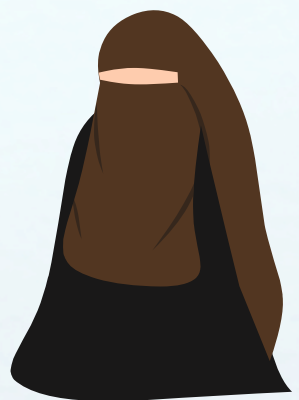


- ***Porter des vêtements cousus ou ajustés:*** les hommes doivent porter deux pièces d'étoffe non cousues (le izar et le rida). Ils ne peuvent pas porter de vêtements qui entourent les membres, comme les chemises, pantalons, bonnets ou chaussures fermées.



- ***Se couvrir la tête:*** les hommes ne doivent pas porter de couvre-chef qui touche directement leur tête (comme un chapeau ou une casquette). S'il le fait par ignorance ou oubli il n'y a nul grief mais la personne doit l'enlever dès qu'il y a un rappel. Cependant, ils peuvent se protéger du soleil avec un parasol.

## Aux femmes



- ***Se couvrir le visage avec un voile qui touche directement le visage:*** elles ne doivent pas porter de niqab (voile couvrant le visage) ni de gants. Elles doivent couvrir leur tête avec un foulard, comme elles le font habituellement, tant que le voile ne touche pas directement le visage.

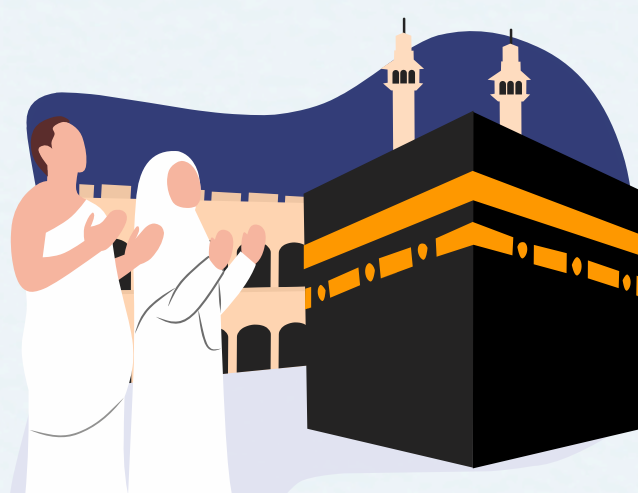






# Ce qui est permis

- ***Se laver et se nettoyer:*** il est permis de se laver le corps ou une partie du corps pour se rafraîchir ou se nettoyer, tant que cela n'entraîne pas la chute intentionnelle de poils. On peut aussi se brosser les dents ou utiliser un siwak.
- ***Porter une ceinture ou un sac banane:*** vous pouvez porter une ceinture ou un sac pour transporter de l'argent, des documents ou d'autres objets personnels.
- ***Changer de vêtements d'Ihram:*** il est permis de remplacer les vêtements d'Ihram par d'autres similaires (propres), tant qu'ils respectent les règles (par exemple, non cousus pour les hommes).
- ***S'abriter du soleil ou de la pluie:*** vous pouvez utiliser un parasol, rester sous une tente ou un toit pour vous protéger des intempéries.
- **Porter une bague, montre, écouteurs, lunettes, se faire un bandage.**
- ***Prendre des médicaments:*** il est permis de consommer des médicaments ou d'appliquer des pommades médicales non parfumées en cas de besoin.
- ***Porter des sandales ou des chaussures ouvertes:*** cela est permis pour tous, à condition que les sandales ne couvrent pas les chevilles ou le dessus des pieds pour les hommes.
- **Les femmes peuvent porter des vêtements cousus tout en respectant les principes islamiques.**





# Sanction en cas de violation d'un interdit

**Si un interdit est enfreint intentionnellement ou par oubli, des expiations, les cas de figures, peuvent être exigées, comme :**

- **Offrir un sacrifice (un mouton ou autre animal autorisé).**
- **Jeûner un certain nombre de jours**
- **Nourrir des pauvres**

**Il est essentiel pour tout pèlerin de se familiariser avec ces règles afin d'accomplir le Hajj ou la 'Umrah dans les meilleures conditions spirituelles.**





# Les types de Hajj





# Les différents types de Hajj:

Chaque type de Hajj a ses spécificités, et le choix dépend de vos intentions et de votre situation.

1

## // Tamattu' :

Umrah et Hajj séparé par une désacralisation entre les deux

*Le pèlerin accomplit d'abord la Umrah, puis il se désacralise (il sort de l'état d'ihram). Ensuite, il entre de nouveau en état d'ihram pour accomplir le Hajj, le 8 Dhul-Hijja*

Deux Ihram, sacrifice obligatoire. //

2

## // Ifrad :

Hajj uniquement

*Le pèlerin entre en état d'Ihram uniquement pour le Hajj. Il ne fait pas de Umrah auparavant*

Un seul ihram, pas de sacrifice obligatoire. //

3

## // Qiran :

Umrah et Hajj sans désacralisation entre les deux

*Le pèlerin effectué la Umrah et le Hajj dans un seul ihram, sans se désacraliser entre les deux*

Un seul ihram, sacrifice obligatoire. //



# 1. Hajj Tamattu

**Combinaison de la 'Umrah et du Hajj avec une désacralisation (sortie de l'Ihram) entre les deux.**

## 1. Avant de partir :

- Avoir l'intention d'accomplir la 'Umrah.
- Entrer en état d'Ihram depuis le miqat (lieu désigné).
- Dire : Labbaik Allahoumma 'umratane.

## 2. À La Mecque (faire les rites de la 'Umrah) :

- Effectuer le Tawaf
- Effectuer deux rak'ahs de salah au Maqam Ibrahim et boire de l'eau de Zamzam.
- Faire le Sa'i entre Safa et Marwa.
- Couper ou raser les cheveux pour sortir de l'Ihram.

## 3. Le 8 Dhul-Hijjah (Jour de Tarwiyah) :

- Entrer à nouveau en état d'Ihram, cette fois pour le Hajj (il n'est pas nécessaire de se rendre à un Miqat particulier).
- Dire : Labbaïka Allahumma Hajj.
- Aller à Mina pour passer la journée et prier (Dhuhr, Asr, Maghrib, Isha et Fajr).

## 4. Le 9 Dhul-Hijjah (Jour d'Arafat) :

- Après Fajr, partir pour Arafat.
- Prier Dhuhr et Asr combinées et écourtées.
- Passer l'après-midi en invocation jusqu'au coucher du soleil.
- Se rendre à Muzdalifah après le Maghrib.

## 5. Le 10 Dhul-Hijjah (Jour de l'Eid) :

- Lapidation de Jamrat al-Aqabah (grande stèle).
- Sacrifice d'un animal (obligatoire).
- Couper ou raser les cheveux (sortie partielle de l'Ihram).
- Effectuer le Tawaf al-Ifadah et le Sa'i

## 6. 11-13 Dhul-Hijjah :

- Lapidier les trois stèles chaque jour : Jamrat al-Sughra, al-Wusta et al-Aqabah.
- Rester à Mina au moins deux jours (11 et 12 Dhul-Hijjah).

## 7. Avant de quitter La Mecque :

- Effectuer le Tawaf al-Wada' (Tawaf d'adieu).

لَبَّيْكَ اللَّهُمَّ عُمْرَةً

Labbayka Llāhumma

'Umratan

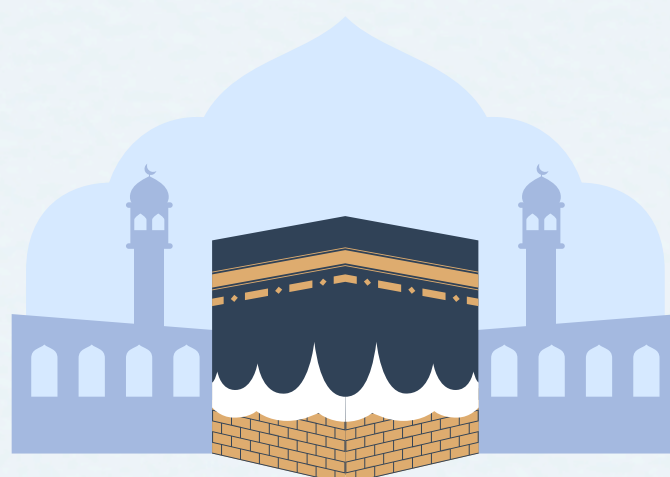
Je réponds à ton Appel, ô Allah, par une Omra

لَبَّيْكَ اللَّهُمَّ حَجًّا

Labbayka Llāhumma

Hajj.

Je réponds à ton Appel, ô Allah, par un Hajj.





## 2. Hajj Ifrad

**Accomplir  
uniquement le Hajj,  
sans la 'Umrah**

لَبَّيْكَ اللَّهُمَّ حَجًّا

Labbayka Llāhumma Hajj.  
Je réponds à ton Appel, ô  
Allah, par un Hajj.

### 1. Avant de partir :

- Faire l'intention d'accomplir le Hajj.
- Entrer en état d'Ihram depuis le miqat.
- Dire : Labbaïka Allahumma Hajj.

### 2. À La Mecque (Avant le Hajj) :

- Faire le Tawaf al-Qudum (Tawaf d'arrivée – recommandé).
- Effectuer deux rak'ahs de salah au Maqam Ibrahim et boire de l'eau de Zamzam.
- Effectuer le Sa'i (optionnel à ce moment, mais peut être différé après le Tawaf al ifadah)

### 3. Le 8 Dhul-Hijjah (Jour de Tarwiyah) :

- Aller à Mina pour prier et passer la journée.

### 4. Le 9 Dhul-Hijjah (Jour d'Arafat) :

- Partir pour Arafat après Fajr.
- Passer l'après-midi en invocation.
- Se rendre à Muzdalifah après le Maghrib.

### 5. Le 10 Dhul-Hijjah (Jour de l'Eid) :

- Lapidation de Jamrat al-Aqabah.
- Couper ou raser les cheveux (sortie partielle de l'ihram).
- Effectuer le Tawaf al-Ifadah et le Sa'i (si non fait avant).

### 6. 11-13 Dhul-Hijjah :

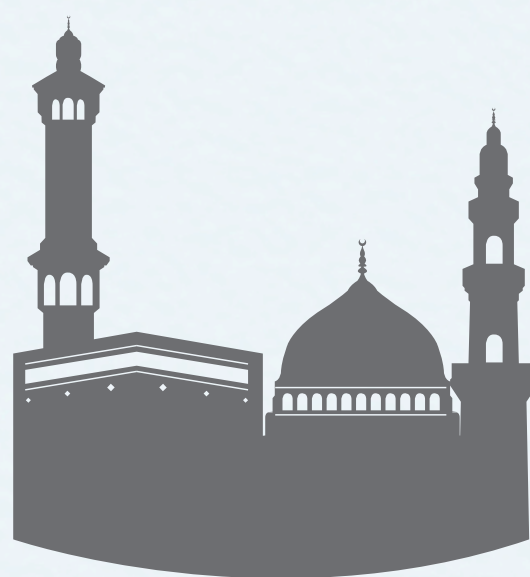
- Lapter les trois stèles chaque jour.
- Rester à Mina au moins deux jours.

### 7. Avant de quitter La Mecque :

- Effectuer le Tawaf al-Wada (Tawaf d'adieu).



Pas de sacrifice  
obligatoire, mais il reste  
recommandé Le 10 Dhul-  
Hijjah (Jour de l'Eid)





# 3. Hajj Qiran

Combinaison de la 'Umrah et du Hajj sous une seule intention et un seul Ihram.

لَبَّيْكَ اللَّهُمَّ عُمْرَةً وَحَجًّا  
Labbayka Llāhumma  
'Umratan wa Ḥajj  
Je réponds à ton Appel, ô Allah, par une Omra et un Hajj

## 1. Avant de partir :

- Faire l'intention d'accomplir la 'Umrah et le Hajj ensemble.
- Entrer en état d'Ihram depuis le miqat.
- Dire : Labbayka 'Umratan wa Hajjan.

## 2. À La Mecque (Avant le Hajj) :

- Faire le Tawaf al-Qudum (Tawaf d'arrivée).
- Effectuer deux rak'ahs de salah au Maqam Ibrahim et boire de l'eau de Zamzam.
- Effectuer le Sa'i (peut être différé après Tawaf al-Ifadah).
- Ne pas se raser ou couper les cheveux

## ☀ Rester en état d'ihram :

- Ne pas sortir de l'état d'Ihram après la Umrah.
- Continuer dans cet état jusqu'à la fin des rites du Hajj.

## 3. Le 8 Dhul-Hijjah (Jour de Tarwiyah) :

- Aller à Mina pour prier et passer la journée.

## 4. Le 9 Dhul-Hijjah (Jour d'Arafat) :

- Partir pour Arafat après Fajr.
- Passer l'après-midi en invocation.
- Se rendre à Muzdalifah après le Maghrib.

## 5. Le 10 Dhul-Hijjah (Jour de l'Eid) :

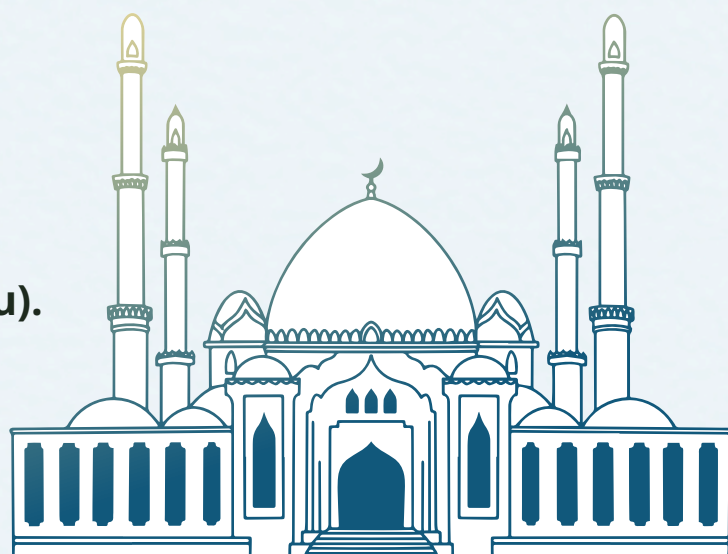
- Lapidation de Jamrat al-Aqabah.
- Sacrifice d'un animal (obligatoire).
- Couper ou raser les cheveux (sortie partielle de l'ihram).
- Effectuer le Tawaf al-Ifadah et le Sa'i (si non fait avant).

## 6. 11-13 Dhul-Hijjah :

- Lapidier les trois stèles chaque jour.
- Rester à Mina au moins deux jours.

## 7. Avant de quitter La Mecque :

- Effectuer le Tawaf al-Wada (Tawaf d'adieu).





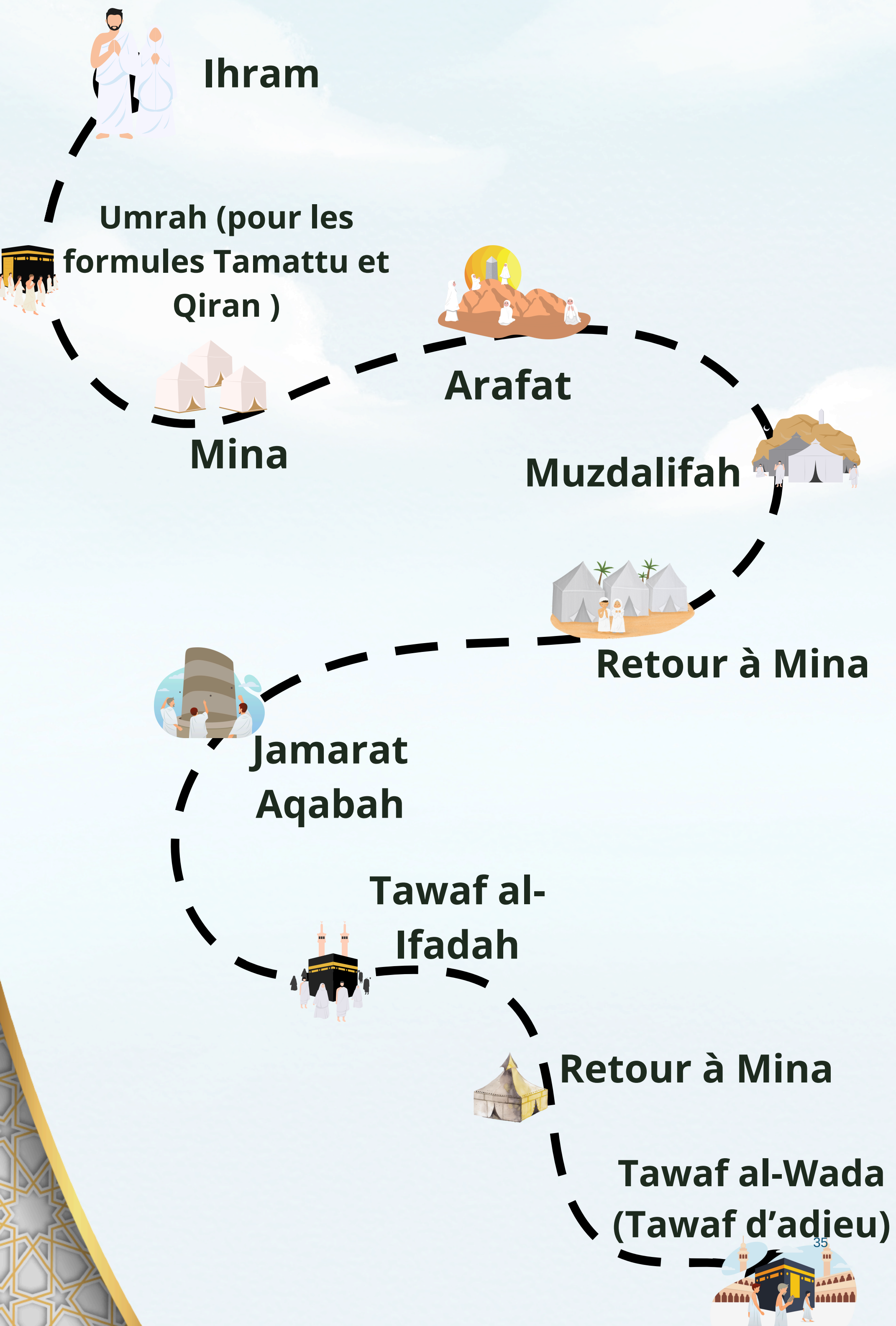
# Synthèse des 3 types de Hajj

|                     | Hajj Tamattu’                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Hajj Ifrad                                                                                                                        | Hajj Qiran                                                                                                                                                           |
|---------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Définition          | Combiner la ‘Umrah et le Hajj dans un même voyage, mais en les accomplissant séparément.                                                                                                                                                                                                                                       | Effectuer uniquement le Hajj, sans effectuer la ‘Umrah au préalable.                                                              | Effectuer la ‘Umrah et le Hajj en une seule intention et un seul Ihram.                                                                                              |
| Intention initiale  | Pour la Umrah d’abord. Ensuite pour le Hajj                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Exclusivement pour le Hajj.                                                                                                       | Pour la ‘Umrah et le Hajj ensemble.                                                                                                                                  |
| Formule d’intention | <div>Avant la Umrah</div> <div>لَبَّيْكَ اللَّهُمَّ عُمْرَةً</div> <div>Labbayka Llāhumma ‘Umratan</div> <div>Je réponds à ton Appel, ô Allah, par une Umrah</div> <div>Avant le Hajj</div> <div>لَبَّيْكَ اللَّهُمَّ حَجًّا</div> <div>Labbayka Llāhumma Ḥajj.</div> <div>Je réponds à ton Appel, ô Allah, par un Hajj.</div> | <div>لَبَّيْكَ اللَّهُمَّ حَجًّا</div> <div>Labbayka Llāhumma Hajj.</div> <div>Je réponds à ton Appel, ôAllah, par un Hajj.</div> | <div>لَبَّيْكَ اللَّهُمَّ عُمْرَةً وَحَجًّا</div> <div>Labbayka Llāhumma ‘Umratan wa Ḥajj</div> <div>Je réponds à ton Appel, ô Allah, par une Umrah et un Hajj</div> |
| Entrée en Ihram     | Deux fois : une fois pour la ‘Umrah et une fois pour le Hajj.                                                                                                                                                                                                                                                                  | Une seule fois : pour le Hajj uniquement.                                                                                         | Une seule fois : pour le Hajj et la ‘Umrah combinés.                                                                                                                 |
| Ordre des rites     | <div>1. Entrer en état d’Ihram pour la ‘Umrah.</div> <div>2. Effectuer la ‘Umrah (Tawaf, Sa’i et rasage ou coupe des cheveux).</div> <div>3. Sortir de l’Ihram.</div> <div>4. Réentrer en état d’Ihram pour le Hajj.</div> <div>5.Effectuer les rites du Hajj.</div>                                                           | <div>1. Entrer en état d’Ihram pour le Hajj.</div> <div>2. Effectuer tous les rites du Hajj.</div>                                | <div>Entrer en état d’Ihram pour la ‘Umrah puis effectuer les rites du Hajj sans sortie d’Ihram.</div>                                                               |
| Sacrifice (Hadî)    | Obligatoire (un animal sacrificiel doit être offert).                                                                                                                                                                                                                                                                          | Pas obligatoire (sauf en cas de violation des règles).                                                                            | Obligatoire (un animal sacrificiel doit être offert).                                                                                                                |
| Durée en Ihram      | Plus courte, car il y a une sortie temporaire de l’Ihram entre la ‘Umrah et le Hajj.                                                                                                                                                                                                                                           | Le pèlerin reste en état d’Ihram uniquement pour les rites du Hajj.                                                               | Plus longue, car le pèlerin reste en état d’Ihram,sans interruption pour la Umrah et le Hajj                                                                         |





# Les étapes du Hajj





# Annexes

## Explications et signification des rites







# L'Ihram

Le mot Ihram est dérivé du verbe arabe Harama (arabe : حرم), qui signifie « être interdit ». Il s'agit d'un état de pureté dans lequel le pèlerin doit se trouver pour accomplir le Hajj, la Omra ou les deux. Après avoir fait l'intention d'Ihram, le pèlerin doit se conformer à ses interdictions.

L'Ihram est donc un état de pureté intérieure et extérieure. Il marque avant tout une disposition spirituelle dans laquelle le croyant se détache des préoccupations matérielles et se tourne sincèrement vers Allah.

L'Ihram enseigne au cœur l'humilité, l'égalité, la soumission, et le renoncement de soi. Il appelle à la paix, à la patience, à la retenue. Celui qui entre en Ihram doit se retenir de toute parole déplacée, de toute colère, de toute violence. Il doit faire preuve de bienveillance envers ses pairs.

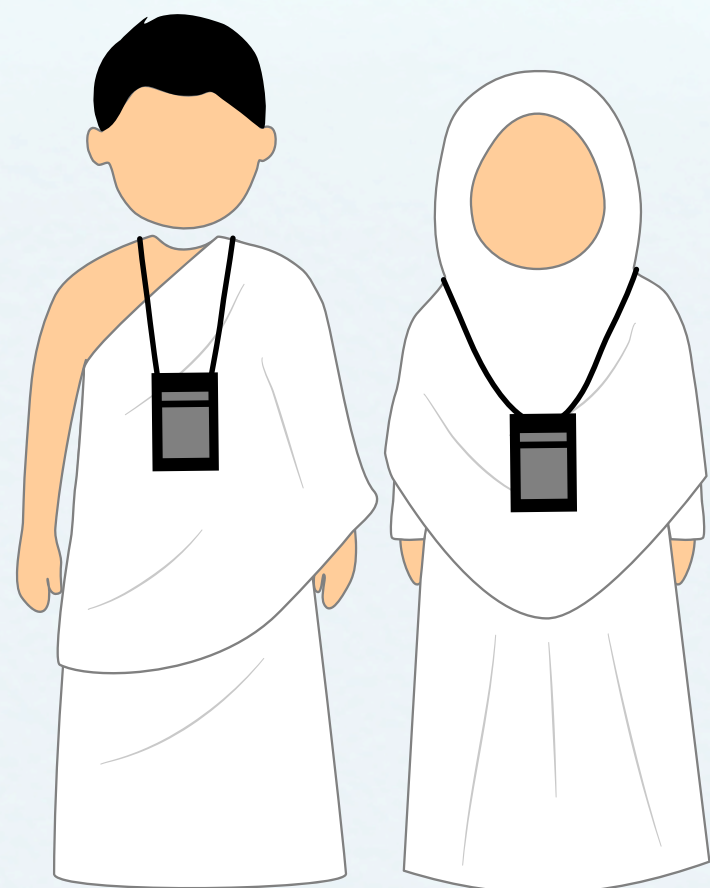
C'est une porte vers un état de pureté, une renaissance spirituelle. Un moment où le croyant se détache du monde et de ses illusions pour se tourner entièrement vers Allah.

Formule de la talbiya à partir de son entrée d'Ihram jusqu'à l'arrivée à la Kaaba :

لَبَّيْكَ اللَّهُمَّ لَبَّيْكَ، لَا شَرِيكَ لَكَ لَبَّيْكَ، إِنَّ الْحَمْدَ وَالنَّعْمَةَ لَكَ وَالْمُلْكَ، لَا شَرِيكَ لَكَ

Labbayka Allāhumma labbayk, lā sharīka laka labbayk, inna al-ḥamda wa an-ni'mata laka wa al-mulk, lā sharīka laka.

« Je réponds à Ton appel, Ô Allah, oui, j'y réponds. J'y réponds, ô Toi qui n'as pas d'associé, oui, j'y réponds. La louange, les bienfaits, tous proviennent de Toi, ainsi que le règne, ô Toi qui n'as pas d'associé. »





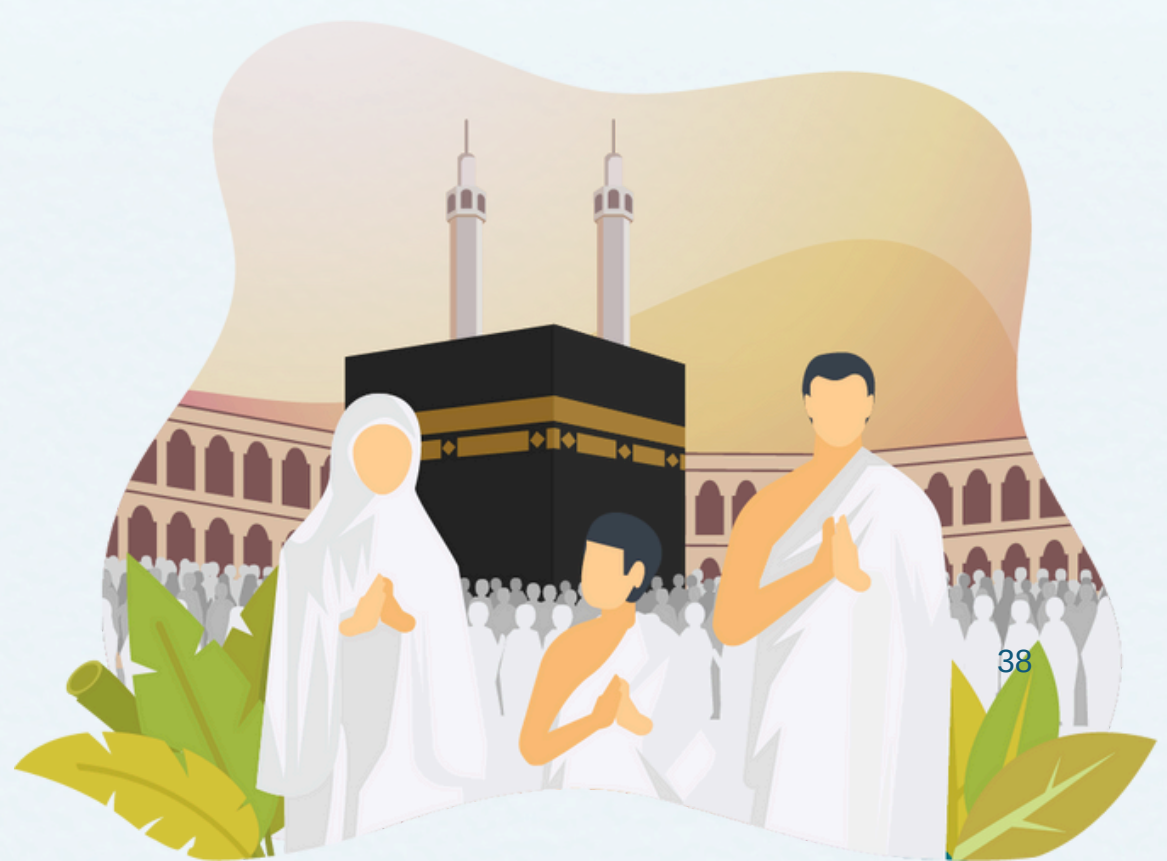


# La Omra

La définition étymologique de Omra en arabe est « la visite », soulignant ainsi le statut de l'être humain en tant qu'invité d'Allah. La Kaaba est qualifiée comme étant la Maison d'Allah, et accomplir la Omra signifie se rendre à La Mecque en état de sacralisation pour y accomplir des rites précis au sein de la Mosquée Sacrée, où se trouve la Kaaba.

Les différentes étapes de la Omra sont :

- **L'Ihram** : Entrer en état de sacralisation depuis le miqat avec l'intention et en prononçant la talbiya.
- **Tawaf** : Faire 7 tours autour de la Kaaba, en commençant à la pierre noire, en invoquant et en faisant du dhikr.
- **Prière de deux unités** : Prier deux unités derrière le Maqām Ibrāhīm, puis boire de l'eau de Zamzam.
- **Le Sa'i** : Faire 7 trajets entre Safa et Marwa, en commençant à Safa et en terminant à Marwa.
- **Coupe des cheveux** : Raser ou raccourcir les cheveux (pour l'homme) ou couper une mèche (pour la femme).







# Les étapes de la Omra



**Ihram**

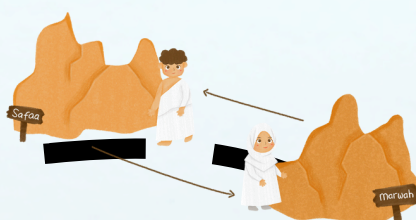


**Tawaf**

**2 rakat derrière  
Maqam Ibrahim**



**Boire eau de  
zam zam**



**Sa'i  
(Safa Marwa)**

**Désacralisation  
(coupe de cheveux)**







# Le Tawaf

D'un point de vue linguistique, le mot est dérivé du verbe arabe Taafa (arabe : طاف) qui signifie « marcher autour » ou « encercler quelque chose ».

Le Tawaf est l'un des rites majeurs du Hajj et de la 'Umra. Il consiste à faire sept tours autour de la Ka'ba, dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, en commençant par la Pierre Noire. Mais au-delà du mouvement, il a une profonde signification spirituelle:

- Répondre à l'appel d'Allah : Allah dit dans le Coran « Et purifie Ma Maison pour ceux qui tournent autour, pour ceux qui y demeurent debout, et ceux qui s'inclinent et se prosternent. » Sourate Al-Hajj, verset 26).

Le Tawaf est donc une adoration, une manière de se rapprocher d'Allah par le cœur et par les gestes. Il exprime l'amour, l'obéissance et la soumission totale du croyant envers son Seigneur.

- En tournant autour de la Maison sacrée, le musulman témoigne que sa vie tourne autour de l'obéissance à Allah.

Chaque tour est une affirmation du Tawhîd, l'unicité d'Allah.

La Ka'ba est une direction, un symbole, et non un objet d'adoration. Le cœur est tourné vers Allah Seul.

Pendant le Hajj, plusieurs types de Tawaf (circumambulations autour de la Kaaba) sont accomplis selon l'étape du rite et le type de Hajj effectué :

- Tawaf de la 'Umrah (Ṭawāf al-'Umrah) : C'est l'un des piliers qui est obligatoire afin d'accomplir la Omra. Il est effectué par ceux qui accomplissent le Hajj Tamattu', ce Tawaf marque l'entrée en 'Umrah. Il est suivi du Sa'i (parcours entre Safā et Marwah) puis de la coupe ou rasage des cheveux. Il s'effectue avant le Hajj proprement dit.
- Tawaf d'arrivée (Ṭawāf al-Qudūm) : ce Tawaf est une sunnah recommandée pour les pèlerins du Hajj al-Ifrad et du Hajj al-Qiran. Ils doivent l'effectuer après leur entrée à La Mecque et avant le Wuquf à Arafat, le 9 Dhul Hijjah au plus tard. Les pèlerins de la Omra n'effectuent pas ce Tawaf mais observent le Tawaf al-Omra, qui est identique à l'exception de l'intention.
- Tawaf de l'Ifāḍah (Ṭawāf al-Ifāḍah) : c'est l'un des piliers du Hajj (rukṇ), sans lequel le pèlerinage n'est pas valide. Il s'effectue après le retour de Mina le jour de l'Aïd (10 Dhū al-Ḥijjah).

Tawaf d'adieu (Ṭawāf al-Wadā') : Il s'agit du dernier rituel avant de quitter la Mecque, pour celui qui effectue le Hajj. Ce Tawaf est obligatoire (wājib) pour tous les pèlerins avant de quitter La Mecque, sauf pour les femmes en période de menstruation.







# Comment effectuer le Tawaf

## 1. L'intention (an-niyyah)

Avant de commencer, il formule dans son cœur l'intention

## 2. Se rendre au coin de la Pierre Noire (al-Hajar al-Aswad)

- Il se place en face de la Pierre Noire (lumière verte)
- Il découvre son épaule droite (s'il est un homme)

Doua à dire en face de la Pierre Noire :

Bismillāh, Allāhu Akbar

(بِسْمِ اللَّهِ، اللَّهُ أَكْبَرُ)

Au nom d'Allah, Allah est le Plus Grand.

S'il peut embrasser ou toucher la Pierre Noire, il le fait. Sinon, il fait un geste en sa direction avec la main droite sans l'embrasser.

## 3. Faire sept tours (shawt) dans le sens contraire des aiguilles d'une montre

Chaque tour commence et se termine à la hauteur de la Pierre Noire.

Pendant le Tawaf, il peut réciter le Coran, faire du dhikr, invoquer Allah librement ou utiliser les invocations prophétiques.

Entre le coin du Yémen (ar-Rukn al-Yamānī) et la Pierre Noire, il est recommandé qu'il récite cette invocation.

Rabbana ātinā fī ad-dunyā ḥasanah, wa fī al-ākhirati ḥasanah, wa qinā 'adhāb an-nār

(رَبَّنَا آتِنَا فِي الدُّنْيَا حَسَنَةً، وَفِي الْآخِرَةِ حَسَنَةً، وَقِنَا عَذَابَ النَّارِ)

Notre Seigneur, accorde-nous une belle part ici-bas, une belle part dans l'au-delà, et protège-nous du châtement du Feu.

(Sourate al-Baqara, verset 201)

## 4. Après le 7e tour

Lorsqu'il termine le dernier tour, il fait deux unités de prière (rakat) derrière le Maqām Ibrāhīm (si possible), sinon n'importe où dans la mosquée avec :

- Sourate al-Kāfirūn dans la première unité
- Sourate al-Ikhlās dans la seconde

Près du maqat ibrahim, réciter le verset suivant :

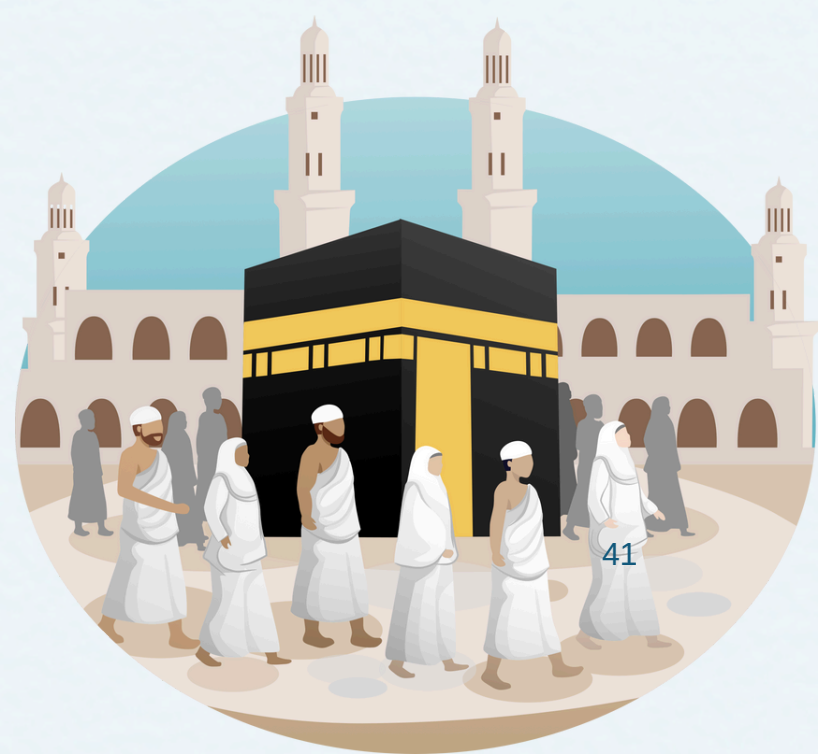
Wa-ttakhidhū min maqāmi Ibrāhīma muṣallā

(وَاتَّخِذُوا مِنْ مَقَامِ إِبْرَاهِيمَ مُصَلِّينَ)

Prenez le Maqām d'Ibrāhīm comme lieu de prière.

(Sourate al-Baqara, verset 125)

## 5. Boire de l'eau de Zam Zam





# Le Sa'i

Le sa'i est un rite du Hajj et de la 'Omra, rappelant l'histoire de Hajer, l'épouse d'Ibrahim, courant entre les collines de As-Safa et Al-Marwa à la recherche d'eau pour son fils Ismail jusqu'à ce qu'Allah fasse jaillir le puits de Zamzam. Ce rituel symbolise la confiance en Allah, la patience et l'effort sincère dans l'épreuve.

Allah dit dans le Coran :  
*Inna-s-safa wa-l-marwata min cha'aairiallahi...*  
*As-safâ et Al-marwa sont vraiment parmi les lieux sacrés d'Allah...*  
إِنَّ الصَّافَا وَالْمَرْوَةَ مِنْ شَعَائِرِ اللَّهِ

- Un héritage de foi et de confiance en Allah

Lorsque Ibrâhîm laissa sa femme Hâjar seule avec leur nourrisson Ismâ'îl dans la vallée aride de La Mecque, elle demanda :  
« Est-ce Allah qui t'a ordonné cela ? »  
Il répondit : « Oui. »  
Alors, elle dit avec foi :  
« Dans ce cas, Il ne nous abandonnera pas. »  
(Boukhari)  
Son cœur était rempli de certitude (yaqîn). Le Sa'i rappelle cette foi immense en Allah même au cœur de l'épreuve et du manque.

- Un symbole d'effort et de patience

Hâjar courut entre les deux collines, épuisée, mais pleine d'espoir. Elle ne s'est pas contentée d'invoquer : elle a agi, elle a cherché de l'eau, elle a couru, elle a lutté. Le Sa'i incarne cette leçon : la vraie foi ne se limite pas à attendre le secours divin sans effort, elle pousse aussi à agir avec confiance.

3. L'alliance entre le cœur et les jambes

Le Sa'i unit la démarche physique et le mouvement du cœur :

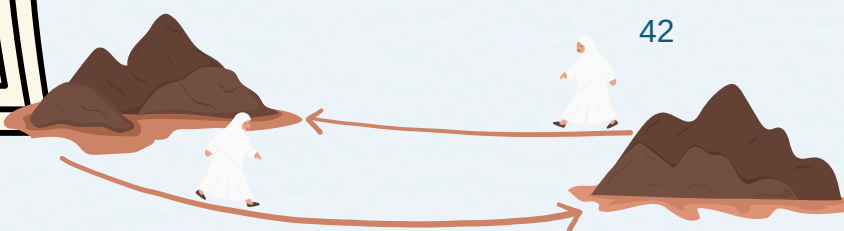
- On effectue les tours physiquement
- Mais on avance avec la foi, la soumission, et l'humilité devant Allah.
- C'est un moment d'invocation, de méditation, de rappel que l'effort sincère n'est jamais perdu auprès de Dieu.

//

Le Sa'i doit avoir lieu après le Tawaf.

- Pour ceux qui accomplissent le Hajj al-Tamattu, le Sa'i doit être accompli deux fois : une fois après le Tawaf al-Omra et une autre après le Tawaf al-Ifadah.
- Pour ceux qui accomplissent le Hajj al-Qiran ou le Hajj al-Ifrad, le Sa'i doit être effectué soit après le Tawaf al-Qudum ou le Tawaf al-Ifadah. S'il est accompli après le Tawaf al-Qudum (à l'arrivée à La Mecque), il ne sera plus nécessaire de l'accomplir après le Tawaf al-Ifadah (pilier du Hajj)

//







# Comment effectuer le Sa'i

Le Sa'i consiste à parcourir sept trajets entre les collines de Safa et Marwa, en commençant à Safa et en terminant à Marwa. Le parcours est d'environ 400 mètres.

## 1. Se rendre à Safa

Un fois sur Safa réciter:

*Inna ş-şafā wa al-marwata min sha'ā'irillāh*

« *As-Safa et Al-Marwa font partie des rites d'Allah.* »

(Sourate al-Baqara, verset 158)

Il descend de Safa et commence sa marche vers Marwa.

Entre les deux lumières vertes, s'il est un homme, il court légèrement.

Pendant tout le trajet, il peut faire du dhikr, réciter du Coran ou invoquer librement .

## 2. Sur chaque monticule, il monte sur la colline, fait face à la Kaaba (s'il la voit), lève les mains et dit :

*Allahu akbar (trois fois). Laa ilaaha illallahu waHdahu laacharika lah, lahul moulku wa lahul hamd, yuh-yi wa yu-mit wa huwa 'ala kulli shayin qadir, laa ilaaha illallahuwaHdah, anjaza wa'dah, wa naSara 'abdah, wa hazamalaHzaaba waHdah*

*Allah est Le plus Grand (trois fois) Il n'y a pas de divinité digne d'être adorée si ce n'est Allah il est Unique sans associés. À lui la Royauté et les louanges. Il donne la vie et Il donne la mort. Il peut tout faire. Nul ne mérite d'être adoré si ce n'est Allah. Il a tenu sa promesse et donné la victoire pour Ses serviteurs et défait les confédérés tout Seul (Jaabir b. Abdullah, rapporté par Mouslim)*

قَدِيرٌ, لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ أَنْجَزَ وَعَدَهُ وَ يُمِيتُ وَلَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ, لَهُ الْإِمَامُ  
لَكَ وَلَهُ الْحَمْدُ, يُحْيِي  
وَنَصَرَ رَعْبَدَهُ, وَ هَزَمَ الْأَحْزَابَ وَحْدَهُ هُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ

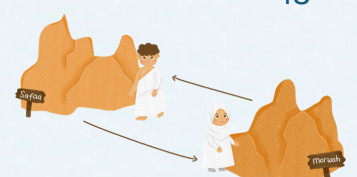
## 3. Il continue les allers-retours jusqu'à compléter sept trajets au total : Chaque trajet aller ou retour compte pour un trajet



## 4. Fin du Sa'i

Dans le seul cas d'un Hajj Tamattu', il sort de l'état de sacralisation en :

- rasant ou raccourcissant ses cheveux (s'il est un homme)
- coupant une petite mèche équivalente à la longueur d'un doigt (si c'est une femme)







# Le jour d'At-Tarwiyah (8 Dhul-Hijjah)

Ce premier jour du Hajj est connu sous le nom de Yawm al-Tarwiyah (le jour de l'Etanchement de la Soif).

Il y a deux explications connues à ce nom :

- Historique : à l'époque, les pèlerins stockaient de l'eau (yatarawwawna) pour les jours suivants, notamment pour Arafat, car l'eau y était rare.
- Spirituelle : c'est un jour de préparation, de réflexion profonde et d'intention sincère avant de se rendre à Arafat, le jour le plus important du Hajj. C'est un moment de repos, de recueillement et de mise en condition spirituelle.

Le jour d'At-Tarwiyah correspond au huitième jour de Dhul-Hijjah, et il est recommandé au pèlerin de quitter La Mecque pour se rendre à Mina le jour d'At-Tarwiyah. Il y accomplit cinq prières : Dhuhr, Asr, Maghrib, Isha et Fajr, selon un consensus des quatre grandes écoles de jurisprudence. Le pèlerin y passe la nuit pour la journée d'Arafat, puis les pèlerins marchent de Mina vers Arafat à pied après le lever du soleil, ce qui est une Sunna selon la majorité des savants.

Jabir ibn 'Abdillah (qu'Allah l'agrée) a rapporté :

“Le Messenger d'Allah (paix et salut sur lui) partit pour Mina, y pria Dhuhr, Asr, Maghrib, Isha et Fajr. Ensuite, il attendit un peu jusqu'à ce que le soleil se lève, puis il partit pour Arafat.”

(Rapporté par Muslim, n°1218)







# La station d'Arafat

C'est le pilier fondamental du Hajj. Sans cela, le Hajj est invalide. Le stationnement se fait entre le zénith du 9 jusqu'à l'aube du 10 Dhul-Hijjah, uniquement sur le site de Arafat.

Sunnahs de ce jour :

- Se laver
- Écouter le sermon
- Prier Dhuhr et Asr ensemble à l'heure de Dhuhr
- Multiplier les invocations et les bonnes œuvres
- Quitter Arafat après le coucher du soleil

## 1. Localisation et signification

- Djabal Al-Arafat (ou Mont Arafah), aussi appelé Mont de la Miséricorde (Jabal ar-Rahmah), est une colline de granit située à environ 20 km au sud-est de La Mecque.
- Elle culmine à environ 70 mètres de hauteur, dans la plaine d'Arafat.

## 2. Importance historique

- C'est à cet endroit que le Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) prononça son sermon d'adieu lors de son dernier Hajj.

## 3. Le 9 Dhoul-Hijjah – Jour de Arafat

- Les pèlerins se rendent à Arafat depuis Mina.
- C'est le jour le plus important du Hajj, car il marque le pilier central du pèlerinage.
- Le Prophète a dit : « Le Hajj, c'est Arafat. » (Rapporté par Tirmidhi)

## 4. Pratiques et spiritualité

- Les prières de Dhuhr et Asr sont accomplies ensemble.
- Les pèlerins restent à Arafat pour invoquer, demander pardon et prier intensément.
- Ce jour est un rappel du Jugement Dernier et de la rencontre avec Allah.

## 5. Bénédictions du jour d'Arafat

- C'est un jour de grande miséricorde : Le Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui) a dit dans un hadith authentique: "Il n'y a pas de jour où Allah libère plus de gens du Feu que le jour d'Arafat." (Rapporté par Muslim).

//

Invocation du jour de Arafat :

Il n'y a d'autre divinité digne d'adoration qu'Allah Unique, sans associé. A Lui la royauté, à Lui la louange et Il est capable de toute chose.

لا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ. لَهُ الْمُلْكُ وَلَهُ الْحَمْدُ. وَهُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ

Lâ ilâha illâ l-lâhu wahdahu lâ sharîka lahu, lahu-l-mulku wa lahu lhamdu, wa huwa alâ kulli shay'in qadîr.

//







# Muzdalifah – Al-Mash'ar Al-Haram

## 1. Situation géographique et description

- Muzdalifah est une plaine ouverte située entre le mont Arafat et Mina, au sud-est de La Mecque, en Arabie Saoudite.
- Elle mesure environ 4 km de long et couvre 12,25 km<sup>2</sup>, s'étendant des montagnes de Ma'zamayn à la vallée de Muhassar.
- Il n'y a ni tentes ni hébergements : les pèlerins dorment à la belle étoile.

## 2. Signification religieuse

- Muzdalifah est aussi appelée Al-Mash'ar Al-Haram (le Monument sacré), mentionné dans le Coran : « Puis, déferlez depuis Arafat et invoquez Allah près du Monument sacré... » (Sourate al-Baqarah, 2:198)

## 3. Rites accomplis à Muzdalifah

- Les pèlerins y arrivent après le coucher du soleil, le 9 Dhul Hijjah, en provenance d'Arafat.
- Ils accomplissent la prière combinée de Maghrib et Isha, puis passent la nuit à prier et se reposer.
- C'est également à Muzdalifah que les pèlerins collectent les cailloux pour le rituel de la lapidation à Mina (Jamarat).

## 4. Collecte des cailloux (rituel de Rami)

- Il est recommandé de collecter 49 pierres :
  - 7 pour le 10 Dhul Hijjah
  - 21 pour le 11 Dhul Hijjah
  - 21 pour le 12 Dhul Hijjah
- Il est sunnah de les ramasser le matin, bien qu'ils puissent être pris à tout moment.
- Il est toutefois conseillé de ramasser 21 autres cailloux par mesure de précaution pour porter votre total à 70

## 5. Dimension spirituelle

- Muzdalifah symbolise l'humilité, l'égalité et le repentir.
- Il y a donc dans ce lieu une dimension spirituelle particulière, faite de soumission, de rappel, de repentir et de proximité avec Allah.







# Mina

**Située à environ 5 kilomètres à l'est de Masjid al-Haram à La Mecque, en Arabie Saoudite, Mina est une vallée entourée de montagnes**

**Les pèlerins du monde entier passent les nuits du 8, du 11 et du 12 Dhul Hijjah à Mina, et parfois aussi la nuit du 13 Dhul Hijjah. Mina est également un symbole important du Hajj, car c'est l'endroit où se trouvent les trois piliers de pierre du Jamarat.**

**Les actes rituels à Mina pendant le Hajj :**

**1- Le 10 Dhul-Hijjah (Jour de l'Aïd al-Adha) :**

- **Les pèlerins y effectuent le jet de pierres à la grande stèle (Jamrat al-'Aqabah), en commémoration du rejet de Satan par le Prophète Ibrahim (paix sur lui).**
- **Ils procèdent ensuite au sacrifice d'un animal (obligation pour ceux qui font le Hajj Tamattu' ou Qirân).**
- **C'est aussi le jour du rasage ou raccourcissement des cheveux, puis du Tawaf al-Ifâda à La Mecque.**

**2- Les jours de Tachrîq (11, 12 et éventuellement 13 Dhul-Hijjah) :**

- **Les pèlerins restent à Mina pour accomplir chaque jour le jet des trois stèles (petite, moyenne et grande Jamarât).**
- **C'est un moment de rappel, de prière, de dhikr (évocation d'Allah) et de fraternité.**

**Référence de Mina dans le Coran :**

**"Et invoquez Allah pendant un nombre de jours déterminés. Mais quiconque hâte son départ en deux jours, ce n'est pas un péché pour lui ; et quiconque reste davantage, ce n'est pas un péché non plus pour lui, s'il craint (Allah). Et craignez Allah, et sachez que c'est vers Lui que vous serez rassemblés."**

**(Sourate al-Baqara, 2:203)**







# Lapidation des Jamarat

Le rituel de Rami est une reconstitution symbolique des actions d'Ibrahim (paix sur lui) lorsqu'il a été confronté à l'épreuve de devoir sacrifier son fils.

Sur le chemin pour exécuter le commandement, Shaytan a cherché à plusieurs reprises à l'inciter à l'ignorer. Alors qu'Ibrahim atteignait Jamarah al-Aqaba (c'est-à-dire l'endroit où se trouve aujourd'hui Jamarah al-Aqaba), Shaytan tenta de le dissuader. Ibrahim, qui était accompagné de Jibril, reçut l'ordre de l'archange de lancer sept pierres sur Shaytan. Il le fit et Shaytan s'enfuit immédiatement. Ibrahim se rendit ensuite à Jamarah al-Wousta où Shaytan apparut à nouveau. Ibrahim lui jeta à nouveau des pierres et Shaytan s'enfuit. Il se rendit ensuite à Jamarah al-Ula où Shaytan apparut. Ibrahim lui jeta à nouveau des pierres, ce qui amena Shaytan à s'enfuir pour la troisième et dernière fois.

Chaque fois, il résista à la tentation, restant ferme dans son intention de faire ce qui lui avait été ordonné. Alors qu'Ibrahim s'apprêtait à sacrifier son fils, il n'eut pas à exécuter le commandement au dernier moment et reçut un animal sacrificiel en guise de substitut.

il y'a trois Jamarah :

- Jamarah al-Aqaba ou Jamarah al-Koubra (la grande stèle).
- Jamarah al-Wousta (la stèle moyenne).
- Jamarah al-Ula ou al-Soughra (la petite stèle).

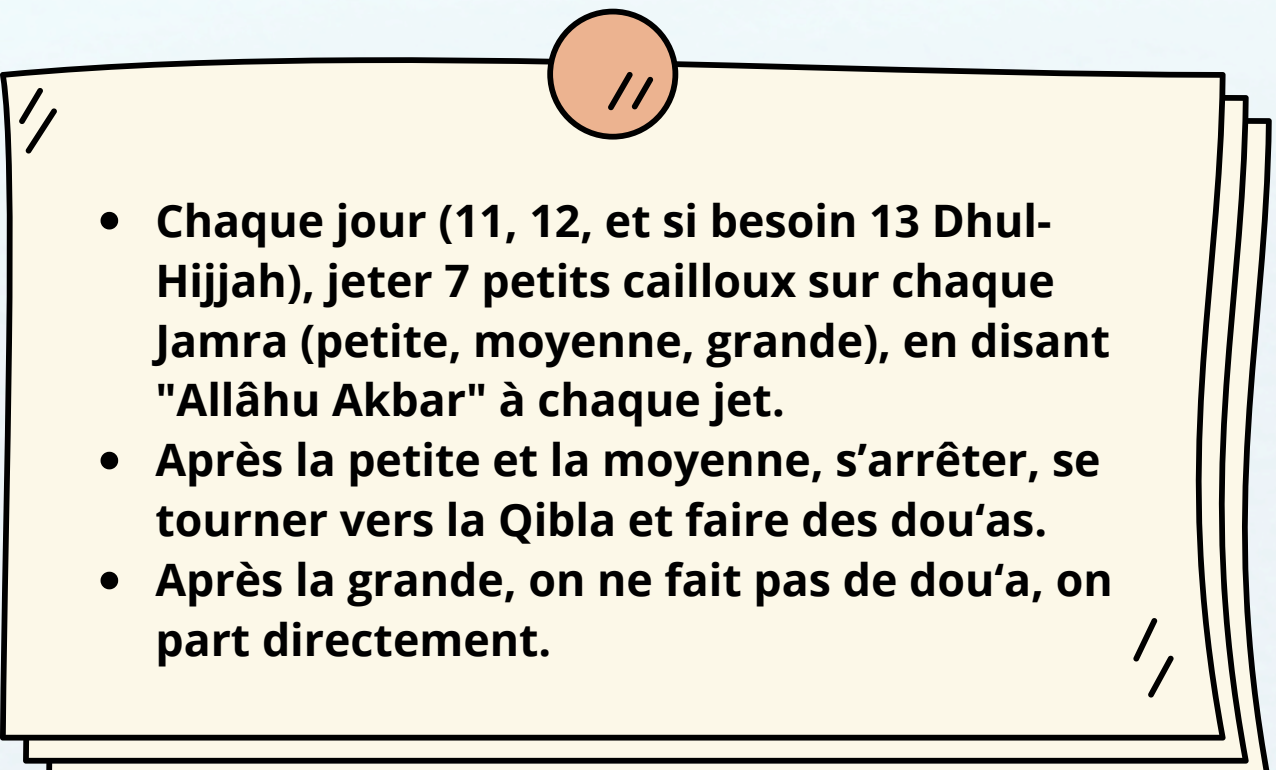
La distance entre la première et le deuxième stèle est d'environ 150 mètres et la distance entre la deuxième et la troisième stèle est d'environ 120 mètres.

Les Jamarat indiquent les trois endroits où Shaytan a tenté de dissuader Ibrahim d'exécuter l'instruction divine qu'il avait reçue. Par conséquent, les stèles marquent les endroits où Ibrahim a été mis à l'épreuve.

## 2. Un symbole de rejet du mal

Le jet des pierres n'est pas une simple action physique. Il symbolise :

- Le refus du péché,
- Le rejet de Shaytân et de ses tentations,
- L'affirmation de l'obéissance et la soumission à Allah.

- 
- Chaque jour (11, 12, et si besoin 13 Dhul-Hijjah), jeter 7 petits cailloux sur chaque Jamra (petite, moyenne, grande), en disant "Allâhu Akbar" à chaque jet.
  - Après la petite et la moyenne, s'arrêter, se tourner vers la Qibla et faire des dou'as.
  - Après la grande, on ne fait pas de dou'a, on part directement.







# Le sacrifice (al-Hady)

Le sacrifice (al-Hady) accompli lors du Hajj est un acte d'adoration et de gratitude envers Allah, institué en souvenir de l'épreuve d'Ibrahim (paix sur lui). Ce dernier, en réponse à un ordre divin, accepta avec une totale soumission de sacrifier son fils Ismaïl (paix sur lui). Lorsque tous deux se soumirent à la volonté d'Allah, Allah les récompensa en remplaçant l'enfant par un bélier venu du ciel.

Allah dit dans le Coran : "Puis quand tous deux se furent soumis (à l'ordre d'Allah) et qu'il l'eut jeté sur le front, voilà que Nous l'appelâmes : « Ô Ibrahim ! Tu as confirmé la vision. C'est ainsi que Nous récompensons les bienfaisants. C'était là certes l'épreuve manifeste. Et Nous le rachetâmes par une bête magnifique à immoler."

[Sourate As-Saffat, 37 : 103-107]

Le sacrifice pendant le Hajj (pour les pèlerins faisant le Hajj al-Tamattu' ou al-Qiran) est obligatoire, et il symbolise :

- La soumission totale à Allah,
- La gratitude pour Ses bienfaits,
- Le rappel de la piété d'Ibrahim et de son fils,
- Et l'idée que le sang et la chair ne parviennent pas à Allah, mais que la piété (taqwa) est ce qu'Il accepte.

Allah dit également : "Ce ne sont ni leurs chairs ni leurs sangs qui parviennent à Allah, mais c'est la piété venant de vous."

[Sourate Al-Hajj, 22 : 37]

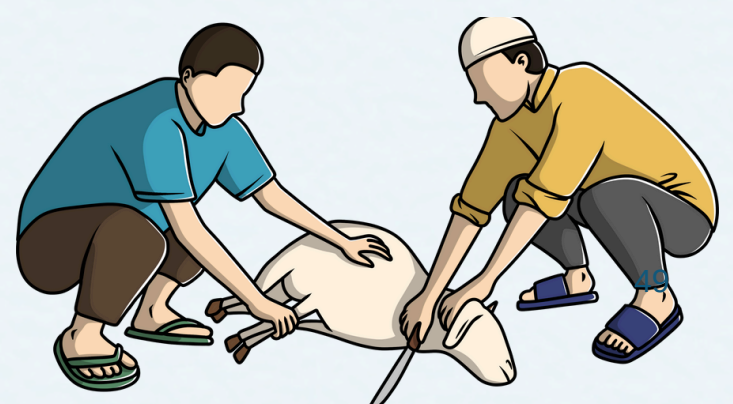
Le Prophète Muhammad (paix et salut sur lui) a lui-même accompli le sacrifice lors de son dernier Hajj. Il a sacrifié 100 chameaux, dont 63 de sa propre main, et a demandé à Ali ibn Abi Talib (qu'Allah l'agrée) de sacrifier le reste.

Jabir ibn Abdillah (qu'Allah l'agrée) rapporte :

"Le Prophète (paix et salut sur lui) a sacrifié 63 chameaux de sa main, puis il a remis le reste à Ali, qui a sacrifié ce qui restait."

(Rapporté par Muslim, n°1218)

« Le pèlerin peut s'acquitter du sacrifice en achetant un coupon (hady) auprès de son organisateur ou des services autorisés à La Mecque, qui se chargeront de l'abattage en son nom conformément aux règles islamiques. »







**C'est un privilège et un immense honneur de figurer parmi les invités d'Allah SWT !**

**D'après Omar رضي الله عنه, le Prophète ﷺ a dit : « Les pèlerins accomplissant le Hadj et la Omra sont les hôtes d'Allah – Il les a invités et ils ont répondu à Son invitation – s'ils L'invoquent, Il exaucera leurs invocations et s'ils implorent Son pardon, Il le leur accordera. » (Ibn Majah)**

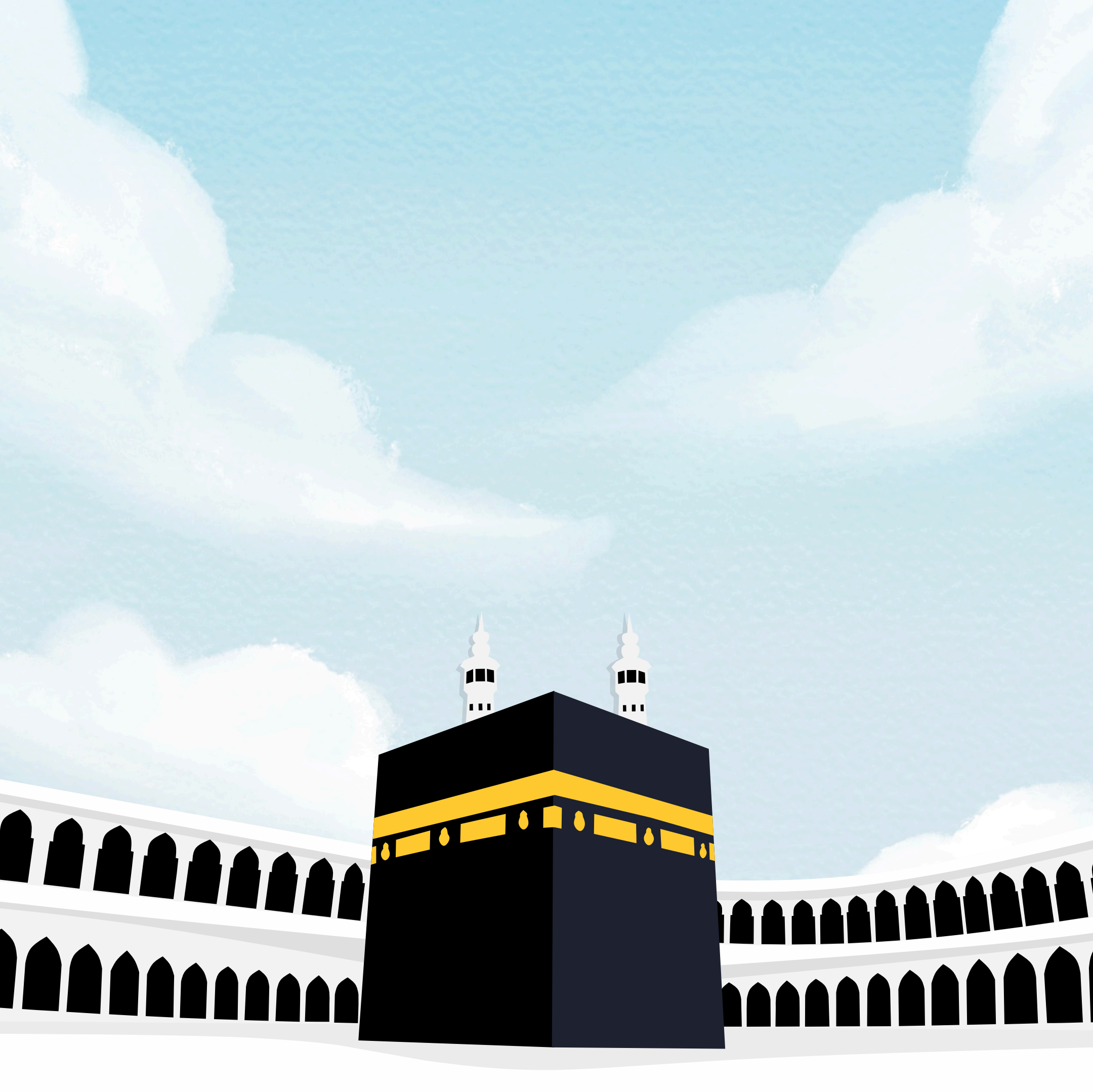


# Lexique du Hajj

- **Arafat** : l'un des lieux les plus importants du Hajj. Y rester le 9 Dhul-Hijja est un pilier du Hajj.
- **Dhul-Hijja** : douzième mois du calendrier islamique, le mois pendant lequel le Hajj a lieu.
- **Hady** : l'animal sacrifié pendant le Hajj Tamattu' ou Qiran.
- **Halq** : se raser complètement les cheveux (recommandé pour les hommes).
- **Hajj** : le grand pèlerinage obligatoire à La Mecque pour tout musulman qui en a les moyens, à accomplir une fois dans sa vie.
- **Ifrad** : type de Hajj où l'on effectue le Hajj seul, sans 'Umra avant.
- **Ihram** : l'état de sacralisation dans lequel le pèlerin entre pour accomplir le Hajj ou la 'Umra. Cela implique des vêtements particuliers et certaines interdictions.
- **Jamarat** : les trois colonnes symbolisant les tentations de Shaytan que l'on lapide avec des cailloux à Mina.
- **Jamrat al-'Aqabah** : c'est la plus grande des trois stèles (jamarat) à Mina. Elle est lapidée seule le 10 Dhul-Hijja, jour de l'Aïd, avec 7 cailloux. Ce rituel rappelle le rejet de Satan par Ibrahim (alayhi salam).
- **Ka'ba** : l'édifice cubique situé au centre de la Mosquée Sacrée (Masjid al-Haram), vers lequel tous les musulmans se tournent pour prier.
- **Maqâm Ibrâhîm** : c'est la pierre où le prophète Ibrâhîm (paix sur lui) se tenait pour construire la Kaaba. Allah y a laissé l'empreinte de ses pieds. Le pèlerin prie deux unités de prière (rak'ât) derrière le Maqâm Ibrâhîm, conformément à la Sounnah.
- **Miqat** : lieu ou moment déterminé à partir duquel le pèlerin doit entrer en état d'ihram.
- **Mina** : lieu où les pèlerins séjournent durant les jours du Tachriq pour accomplir la lapidation.
- **Muzdalifa** : endroit entre Arafat et Mina où les pèlerins passent la nuit après le jour d'Arafat.
- **Nahr** : l'acte d'égorger un animal en sacrifice (le 10 Dhul-Hijja) en guise d'adoration à Allah.
- **Qiran** : hajj combiné avec la 'Umra sans sortir de l'état d'ihram entre les deux.
- **Rami al-Jamarat** : le rituel de la lapidation des stèles représentant Shaytan.
- **Sa'i** : marche rapide entre les deux monts Safa et Marwa, effectuée après un tawaf. Elle rappelle la recherche d'eau de Hajar.
- **Safa et Marwa** : deux monticules situés dans la Mosquée Sacrée, entre lesquels on fait le Sa'i.
- **Sunnah** : ensemble des paroles, actions et approbations du Prophète Muhammad (paix et bénédictions sur lui). Dans le cadre du Hajj, cela désigne les actes recommandés qui ne sont pas obligatoires, mais fortement encouragés.
- **Tamattu'** : type de Hajj où l'on fait une 'Umra, puis on sort de l'Ihram avant de recommencer un Ihram pour le Hajj.
- **Taqsir** : couper une petite partie des cheveux (obligatoire pour les femmes, et permis pour les hommes).
- **Tashriq (Ayyam at-Tachriq)** : les 11, 12 et 13 Dhul-Hijja, jours où les pèlerins restent à Mina pour continuer la lapidation.
- **Tawaf** : le fait de tourner sept fois autour de la Ka'ba dans le sens anti-horaire. Il y a plusieurs types de tawaf.
  - **Tawaf al-Ifadah** : Tawaf obligatoire effectué après la station à Arafat, pendant les jours du Hajj. Il est un pilier du Hajj.
  - **Tawaf al-Qudum** : Tawaf d'arrivée effectué par les pèlerins en arrivant à La Mecque (sunnah pour le Hajj Ifrad ou Qiran).
  - **Tawaf al-Wada'** : Le tawaf d'adieu, effectué avant de quitter La Mecque. Obligatoire pour les non-résidents.
- **Umra** : le petit pèlerinage, qui peut être accompli à tout moment de l'année, mais qui ne remplace pas le Hajj.
- **Yawm at-Tarwiya (8 Dhul-Hijja)** : premier jour du Hajj, où les pèlerins vont à Mina.







Baraka Allahou fikoum  
بارك الله فيكم

